

Bulletin municipal

Janvier
2022
N°2



Mot du Maire



Chères Lagnoises, chers Lagnois,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations, et de l'action communale. Sa parution est désormais annuelle. Les associations et l'équipe municipale pourront partager avec les lagnois leur activité sur l'année écoulée.

Les "Brèves de Lagnes" continueront de vous être adressées à chaque fois que cela sera nécessaire, et nous poursuivrons le relai d'informations sur nos supports de communication numériques (site internet et page facebook), que je vous invite à consulter régulièrement.

L'activité lagnoise a repris dans notre village, au gré d'un pass sanitaire à mettre en place pour l'organisation de certaines manifestations, et de contraintes sanitaires auxquelles il a fallu s'adapter. Ces exigences n'ont pas fait obstacle à la motivation de chacun : de nouveaux commerçants et de nouveaux professionnels de santé s'installent à Lagnes, la rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions, et les associations ont repris leurs activités avec des adhérents heureux de se revoir.

Quant à l'activité municipale, elle a été riche en 2021.

Outre les réunions hebdomadaires du bureau municipal (Maire et adjoints), qui examine les projets ou actions à mener ainsi que les questions courantes de la vie de la commune, le Conseil Municipal s'est réuni à 8 reprises. Nous vous présentons un résumé de ces réunions dans chacune de nos publications, l'intégralité des délibérations est disponible sur le site de la commune.

Vous avez découvert dans le "Flash Budget" qui vous a été distribué en juin, les principales dépenses d'investissement 2021.

Elles ont porté essentiellement en 2021 sur **l'aménagement de la nouvelle Zone de Loisirs**, chemin du Cou. C'est un beau et grand projet, nous vous présentons son avancement dans les pages de ce bulletin.

Le contexte sanitaire, les conditions météorologiques, le choix des entreprises, la coordination des services et des prestataires... tout n'a pas été simple.

Mais les travaux avancent, et il vous sera bientôt permis de profiter d'un espace sportif bien équipé pour la pratique sportive et la détente, dans un cadre privilégié.

La **sécurisation de notre espace public**, notamment la voirie, reste une priorité pour le Conseil Municipal.

Le renforcement des canalisations d'eau potable a occasionné la déformation de la rue principale du village. La commune a décidé de ne pas se contenter de la remise en état partielle proposée par Le Syndicat Durance Ventoux en procédant en décembre à sa **réfection totale**.

La rue des Remparts va être mise en sens **unique**. Les incivilités, la vitesse excessive, nécessitent de prendre des mesures dans ce quartier pour la sécurité de tous. Cet aménagement, évoqué de longue date avec les riverains, ne pouvait être envisagé sans une expertise spécifique. Pour cela, la commune a décidé d'adhérer au **Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales Vauclusiennes** (DACT84). Ce nouveau service départemental apporte aux collectivités un soutien technique dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Le DACT84 a également été sollicité pour réfléchir à des aménagements permettant de réduire la vitesse dans tout le centre bourg. Nous attendons ses propositions.

Puis la municipalité s'attellera à la création du **4^{ème} cimetière** (plusieurs propositions sont à l'étude) ainsi qu'à la création d'une **salle de motricité**, espace depuis longtemps attendu par les enseignants de l'école maternelle, au bénéfice de nos plus jeunes écoliers, annexée d'une nouvelle **salle de réunion**.

2022 sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives. Il est de notre responsabilité à tous de ne pas céder aux sirènes de l'extrémisme et du repli sur soi.

Avant cette échéance, je vous invite aux traditionnels **"Vœux du Maire"** le jeudi 20 janvier, à 18h30, salle la Grange.

Pour finir, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à tous les habitants de LAGNES une belle année 2022.

Le Maire,
Claude SILVESTRE



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 octobre 2021

055/2021 PROMESSE D'ACHAT DES PARCELLES "LES VELLUNNES", "COU" ET "CHANTE PERDRIX" DANS LE CADRE DE LA SAFER

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune souhaite acquérir les parcelles suivantes :

CHANTE PERDRIX B0193 0ha 33a 80ca

Ch. Du COU D0134 0ha 02a 55ca

VELLUNNES D0202 0ha 00a 40ca

VELLUNNES D0203 0ha 09a 20ca

VELLUNNES D0494 10ha 29a 01ca

La superficie totale est de 10 ha 74 a 97 ca.

Le montant est de 21 340 € HT - 2 300 € TVA - TVA en sus évaluée 460 € - Soit 24 100 € TTC

Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE l'acquisition des parcelles, APPROUVE le montant global de 24 100 €, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse d'achat et tout acte authentique d'acquisition et tous documents afférents à cette transaction.

056/2021 ACQUISITION DES PARCELLES "LES VELLUNNES", "COU" ET "CHANTE PERDRIX" EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE FINANCEMENT ESPACES NATURELS SENSIBLES

L'objectif de l'acquisition des parcelles situées au lieu-dit "Les Vellunnes", "Cou" et "Chante Perdrix" est de préserver ces espaces naturels, de les protéger et de pouvoir les valoriser dans le cadre du programme Espace Naturel Sensible du Département de Vaucluse. Considérant la possibilité d'obtention d'une aide financière via le Département à hauteur de 30%, à condition que la commune s'engage à soumettre ces parcelles au régime forestier, le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE l'acquisition des parcelles d'une superficie totale de 10 ha 74 a 97 ca, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention simplifiée de gestion de parcelles.

057/2021 SUBVENTION DANS LE CADRE DES ÉLÈVES MÉRITANTS DU COLLÈGE DU CALAVON

Le Maire expose au conseil que la commune a été sollicitée par le collège du Calavon pour la mise à l'honneur des élèves méritants.

Une cérémonie républicaine de remise des brevets des collèges aura lieu le 19 novembre 2021. Un diplôme et des cadeaux seront offerts.

5 collégiens lagnois sont concernés par cette remise de diplôme.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 150 € soit 30 € par enfant.

Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le montant de 150 € pour le collège du Calavon.

058/2021 PRIME DE FIN D'ANNÉE 2021 AU PERSONNEL COMMUNAL

Cette prime sera calculée au taux de 80% sur la moyenne annuelle du salaire brut au prorata du nombre de jours travaillés (sont exclus les jours de congés maladie ordinaire, longue maladie, longue durée et congés pour accident de service ou trajet)

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'accorder à l'ensemble du personnel communal une prime de fin d'année qui sera incluse dans le traitement du mois de novembre, VALIDE le montant de 23 456 €.

059/2021 CONVENTION SYNDICAT DURANCE VENTOUX : PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA RÉFECTION DE LA CHAUSSEE

Monsieur le Maire expose au conseil que le Syndicat Durance Ventoux a réalisé des travaux pour les canalisations de l'eau potable sur la route du Stade. La commune souhaite réaliser la réfection de la chaussée sur la totalité du domaine public afin d'avoir une entrée de village plus harmonieuse et sécurisée. Le syndicat Durance Ventoux s'engage à participer financièrement à ces travaux, vu son intervention sur la voirie.

Une convention de participation financière doit être actée entre les deux collectivités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer la convention.

060/2021 ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE MISE EN PLACE PAR LE CDG84 POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE l'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le CDG de Vaucluse et attribué à SOFAXIS/CNP ASSURANCES, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cet effet, APPROUVE la convention de gestion définissant les conditions dans lesquelles s'établissent et s'organisent, entre le CDG 84 et la collectivité, les relations relatives à la gestion du contrat d'assurance statutaire souscrit.

061/2021 SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Par sa circulaire en date du 20 novembre 2020, le Premier Ministre a précisé les orientations des nouvelles politiques de contractualisation voulues par l'Etat, qui seront désormais réunies au sein d'un Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE).

Cette nouvelle génération de contrat a vocation à être portée par les EPCI. Les périmètres de ces contrats sont validés par les préfets.

Le CRTE est un contrat global, intégré et pluriannuel qui vise à associer les territoires au plan de relance.



L'objectif premier du Contrat de Relance et de Transition Ecologique est la construction d'un nouveau cadre de dialogue, faisant converger les priorités de l'Etat et les projets de territoire portés par les collectivités territoriales. Il a vocation à remplacer progressivement les dispositifs de contractualisation existants de droit commun et thématiques.

Dans ce cadre, la commune de Lagnes, membre de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération est intégrée à cette dynamique contractuelle et est signataire du CRTE.

Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le CRTE annexé, AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce CRTE, ainsi que tout document afférant à ce dossier.

062/2021 SUBVENTION TÉLÉTHON 2021 - BONS D'ACHAT

Monsieur le Maire propose d'acheter des bons d'achat pour une valeur totale de 150 € au magasin Naturellement Paysan. Ces bons d'achats seront remis à l'association Lagnes Danse pour la loterie du Téléthon.

Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le montant de 150 € de bons d'achat au magasin Naturellement Paysan.

063/2021 DEMANDE DE DÉLÉGATION DE LA COMPÉTENCE RELATIVE À LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines ont été attribuées aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération.

Par délibération en date du 23 septembre 2021, LMV Agglomération s'est prononcée en faveur d'une convention type de délégation de compétence fixant, notamment, les contours des compétences déléguées, les engagements de la communauté en tant qu'autorité délégante et des communes en tant qu'autorité délégataire, ainsi que les modalités financières.

Il s'agit donc pour la commune de se prononcer sur le principe de la délégation de compétence et sur la convention type afin de solliciter, auprès de LMV Agglomération, la signature d'une convention de délégation de compétence pour la gestion des eaux pluviales en application du 13^{ème} alinéa de l'article L 5214-16.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la demande, auprès de LMV Agglomération, de délégation de la compétence "Gestion des eaux pluviales" à compter du 1^{er} janvier 2022, APPROUVE les termes et conditions de la convention de délégation de la compétence "Gestion des eaux pluviales".

Le compte-rendu complet de la réunion est disponible sur le site de la commune lagnes.fr

Séance du 02 décembre 2021

064/2021 PROMESSE D'ACHAT DES PARCELLES "LES VELLUNNES", "COU" ET "CHANTE PERDRIX" DANS LE CADRE DE LA SAFER

Annule et remplace la délibération 055/2021.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune souhaite acquérir les parcelles suivantes :

CHANTE PERDRIX B0193 0ha 33a 80ca

CHANTE PERDRIX B0195 0h 72a 00ca

Ch. Du COU D0134 0ha 02a 55ca

VELLUNNES D0202 0ha 00a 40ca

VELLUNNES D0203 0ha 09a 20ca

VELLUNNES D0494 10ha 29a 01ca

La superficie totale est de 11 ha 46 a 97 ca.

Le montant est de 23 500 €.

Prestation de service due à la SAFER en sus du prix
MONTANT HT 2 200 € - TVA en sus évaluée à : 440 €
soit 2640 €

Soit un montant TTC de 26 140 €

Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE l'acquisition des parcelles, APPROUVE le montant global de 26 140€, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse d'achat et tout acte authentique d'acquisition et tous documents afférents à cette transaction.

065/2021 DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Dépenses	
Article (chap.) - Opération	Montant
6336 (012) : Cotisations au CIG et au CNFPT	5 000€
6411 (12) : Personnel titulaire	10 000€
6413 (12) : Personnel non titulaire	10 000€
65888 (65) : Autres	- 25 000€
Total Dépenses	0,00€

Certifié exécutoire par SILVESTRE Claude, le maire, compte-tenu de la transmission en préfecture ou sous-Préfecture.

066/2021 MARCHÉ DE RÉFECTION DE VOIRIE - ROUTE DU STADE - CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Maire informe que suite aux travaux du Syndicat Durance Ventoux pour la réfection des réseaux d'eau potable, il convient de reprendre la voirie de la Route du stade. La commune souhaite reprendre correctement la voirie, elle sera donc maitrise d'ouvrage des travaux. Le syndicat Durance Ventoux prendra à sa charge une partie du montant. Une consultation simplifiée a été lancée, selon l'article 142 de la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique.

Vie municipale



Deux offres ont été réceptionnées :

▼ BRIES TP pour un montant de 48 840 € H.T.

▼ EIFFAGE pour un montant de 66 645 € H.T.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le choix de BRIES TP pour les travaux de réfection de la voirie, APPROUVE le montant global de 48 840 € HT, AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de BRIES TP pour la réfection de la voirie Route du Stade.

067/2021 DISSOLUTION DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Monsieur Le Maire informe que la commune de Lagnes avait créé une caisse des écoles N° de SIRET 26840174200013. Ce dispositif date du 19^{ème} siècle. Il est donc obsolète.

Cependant, il est encore inscrit dans les documents de la Préfecture, qui demande de dissoudre notre caisse des écoles afin de clôturer ce dossier.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la dissolution de la caisse des écoles de Lagnes, CHARGE le Maire d'informer les services de la Préfecture.

Le compte-rendu complet de la réunion est disponible sur le site de la commune lagnes.fr

Élections 2022



La prochaine élection présidentielle se tiendra les dimanches 10 et 24 avril 2022. Suivront les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections

présidentielles et législatives de 2022 ? Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote !

Vous pouvez vous inscrire en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

ATTENTION : Les inscriptions sont possibles dès à présent et **jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle** et **jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur : **service-public.fr**

PROCURATION

Afin de faciliter les démarches administratives pour les prochaines élections, le ministère de l'Intérieur a mis en place un nouveau moyen d'effectuer une demande de procuration via la télé-procédure sur le site **maprocuration.gouv.fr/**

Claude SILVESTRE,
Maire de LAGNES
et l'équipe municipale,
convient la population à la

Cérémonie des vœux

le jeudi 20 janvier
à partir de 18h30
Salle La Grange

Accès selon les conditions sanitaires en vigueur

Enquête téléphonie mobile

Merci à tous ceux qui ont répondu à l'enquête de satisfaction que nous vous avions soumise dans nos dernières "Brèves de Lagnes".

Le but de cette enquête était de connaître plus précisément la qualité d'accès aux services mobiles, qu'il s'agisse de la voix (passage et réception d'appels) ou des données mobiles (internet, applications, MMS), suite aux doléances d'un certain nombre d'habitants. Sur environ 780 résidences principales, 135 foyers ont répondu à l'enquête.

Parmi ces réponses plus de 80% estiment que la couverture mobile pour les appels vocaux (tous opérateurs confondus) est médiocre à très mauvaise, il en va de même pour 63% des réponses concernant l'accès internet mobile.

L'accès aux services mobiles dépend de la qualité du signal perçu par votre terminal (mobile, smartphone, routeurs et clés 4G, etc...).

Ce signal est émis (ou relayé) par une antenne de votre opérateur et peut être trop faible si :

- ▼ vous êtes trop loin de l'antenne,
- ▼ vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment,
- ▼ vous êtes dans une "cuvette",
- ▼ il y a de la végétation entre l'antenne et votre terminal.

La commune va étudier les possibilités qui s'offrent à elle pour remédier au problème, sachant que la réglementation concernant les antennes relève des seules autorités de l'Etat et non du maire.



Une boucherie à Lagnes !

La commune de LAGNES souhaite la bienvenue à M. et Mme GARCIA qui ont ouvert leur boucherie le 25 novembre 2021.

Outre un accueil des plus chaleureux, vous trouverez dans cet établissement un généreux choix de viandes, volailles et charcuterie traditionnelle, et de nombreux produits locaux d'épicerie fine.

Nous invitons tous les lagnois à soutenir le commerce local, et adressons à nos nouveaux commerçants tous nos vœux de réussite.

Boucherie GARCIA'S - Patio St Joseph
305, route du stade - 04 13 39 96 68



Et en début
d'année
une
Superette
Vival !

Nouveaux professionnels de santé au pôle médical

CARDIOLOGUE

Mme Najet EL KSOURI

Pôle Médical – 255, route du Stade

07 78 17 15 78

Sur rendez-vous au cabinet

Rendez-vous en ligne ou téléconsultation sur www.maiaa.com

ORTHOPHONISTE

Mme Anaïs PECOUT

Pôle Médical – 255, route du Stade

Prochainement Patio St Joseph, route du Stade

07 64 10 11 82

Bienvenue à toutes les deux !

Nouveaux habitants

L'année 2021 a peut-être été pour vous celle de votre arrivée et de votre installation à LAGNES.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie où vous serez renseignés sur les services, les équipements, les associations (nombreuses sur la commune !).

Les lagnois vous souhaitent la bienvenue parmi eux !



Aire de loisirs

Située au Chemin du Cou, l'Aire de Loisirs sera bientôt opérationnelle.

Début Décembre 2020, les premiers engins pénètrent sur le terrain, et procèdent à son débroussaillage et déblaiement, pour nous faire apparaître un magnifique site, destiné à devenir un espace de jeux et de détente, familial et convivial. Bordé par de grands platanes, et serpenté par la Folie et le Charlin, cet espace naturel offre un cadre bucolique et champêtre.

Au fond le **STADE DE FOOTBALL** prend forme, il reste à finaliser l'installation de ses équipements :

- ▼ buts
- ▼ pare-ballons
- ▼ bancs de touche
- ▼ engazonnement
- ▼ arrosage intégré.

Le bâtiment qui abritera les **VESTIAIRES** est en cours de construction.

A côté, les deux **TERRAINS DE TENNIS** sont clôturés. Ils attendent également leurs équipements :

- ▼ poteaux
- ▼ filets
- ▼ peinture sol.

Le terrain de foot ainsi que les 2 terrains de Tennis bénéficient d'un **éclairage à Led**. Une convention de gestion sera établie avec le Calavon Football Club, et Robion Lagnes Tennis Club pour l'utilisation de ces 2 installations sportives.

Le **PUMPTRACK** est quasiment terminé et pourra accueillir un grand nombre de pratiques sportives : BMX, Skateboard, Roller, Trottinette...

L'aire dédiée aux **JEUX D'ENFANTS** est en cours de réalisation, et bientôt finalisée. Des jeux d'équilibre et à grimper, jeu sur ressort, balançoire vont y être installés. Pour les parents et accompagnateurs, des bancs et tables complèteront cette zone. Enfin un cheminement ceinture l'aire de loisirs, et relie entre elles toutes ces installations. C'est en quelque sorte un **PARCOURS DE SANTE**, réservé aux piétons, où l'on pourra marcher, courir, se promener en toute quiétude.



RAPPEL : Même si certaines installations semblent être terminées, il n'en demeure pas moins que de gros engins œuvrent sur le site, du matériel et des matériaux y sont entreposés et stockés, il est donc toujours formellement interdit d'accéder à l'aire de loisirs.

Les contrevenants pourraient être tenus pour responsables de toutes dégradations éventuelles.



ACCES A LA ZONE DE LOISIRS

Le Chemin du Cou va être aménagé du pont du Canal jusqu'à la route D901.



Pour sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons et favoriser le partage de la route, un dispositif de type **"CHAUSSIDOU"** est à l'étude pour la section du pont du canal jusqu'à l'intersection du chemin du Gourgas.

L'objectif est d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse et à faire de la sécurité des cyclistes et des piétons, particulièrement vulnérables, une priorité absolue.

Le croisement du chemin du Gourgas va être modifié pour améliorer la visibilité et la section jusqu'à la route D901 sera élargie.

Le bord du Canal quant à lui va être réaménagé pour faciliter le cheminement piéton, de la route du stade au chemin du Cou.

Réfection de chaussée

En décembre, suite aux travaux de renforcement des canalisations d'eau potable qui ont occasionné la détérioration de la rue principale du village, le revêtement intégral de la chaussée a été réalisé, du pont du Canal à la route de Robion, et sur une largeur de 2m du pont du Canal à la route D24.



NOUVEAU : vos démarches d'urbanisme en ligne à compter de janvier 2022

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les collectivités devront avoir mis en œuvre la possibilité pour les administrés de **saisir par voie électronique (SVE) les demandes d'autorisation d'urbanisme.**

L'instruction va ainsi passer d'une procédure papier à une procédure numérique, du dépôt en ligne de la demande sur un téléservice dédié, à la notification de la décision jusqu'à la déclaration d'achèvement de chantier.

Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier, s'il le souhaite.

COMMENT EFFECTUER VOS DEMARCHES ?

1 - PAR LE TÉLÉSERVICE (dès le 1^{er} janvier 2022)

Accédez au lien ci-après et laissez-vous guider

▼ Lagnes : <https://sve.sirap.fr/#/084062/>

2 - PAR VOIE PAPIER

▼ Télécharger les formulaires sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

▼ Déposer les dossiers complets à la mairie de la commune. Après enregistrement le dossier est envoyé au service ADS de la CA LMV.





PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON :

élaboration de la
charte 2024-2039

#Luberon2039 :

*c'est aujourd'hui que
se construit le territoire
de demain !*



Notre territoire bénéficie d'un cadre de vie que beaucoup nous envient : des villages authentiques qui bénéficient d'une certaine quiétude, des paysages de toute beauté, un patrimoine naturel qui recèle une biodiversité exceptionnelle, un riche patrimoine culturel qui fait de notre territoire un lieu pas comme les autres !

Depuis de nombreuses années, les communes adhérentes au Parc Naturel Régional du Luberon s'efforcent de maintenir un niveau et un cadre de vie agréables. À travers la charte du Parc, les élus souhaitent garantir un dynamisme économique et social tout en protégeant nos patrimoines naturels, culturels et paysagers. Ils affirment ainsi leur volonté de respecter un cadre de référence pour guider les actions à mettre en œuvre. C'est grâce à ces engagements que le territoire peut être classé par l'Etat en tant que parc naturel régional.

CHARTRE
La charte du parc, c'est le projet de développement durable élaboré par et pour notre territoire. Cette charte est actuellement en cours de révision pour se doter d'un nouveau cap pour 2024-2039 et (re)définir de nouvelles mesures qui permettront de garder un territoire préservé, habité et dynamique.

Pour y parvenir, plusieurs phénomènes sont à anticiper : le changement climatique, la perte de la biodiversité, l'évolution démographique et des modes de vie.

D'autres enjeux plus proches de notre quotidien ont été identifiés : les déplacements, l'engagement citoyen, le cadre de vie, le respect de la nature, le foncier, l'accès à l'emploi, à la culture, aux logements, le lien social... Avisés par les contributions et les échanges avec les citoyens, les scientifiques et autres partenaires (techniques et institutionnels), les élus du Parc ont validé la direction à prendre pour notre territoire.

La charte du Parc naturel régional du Luberon 2024-2039 a pour ambition d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !

Certes, la charte du Parc n'engage juridiquement que les institutions adhérentes (communes, Départements, Région, communautés de communes et d'agglomération), mais la charte du Parc s'adresse à tous car nous sommes tous concernés par l'avenir de notre territoire ! C'est ensemble que nous devons relever les défis identifiés :

Défi 1 - Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire

Défi 2 - Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout

Défi 3 - Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant

Défi 4 - Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux

Défi 5 - Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux

Défi 6 - Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Notre commune participe actuellement à l'élaboration de la charte. Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre déléguée du Parc.

Contact Parc du Luberon :

laure.vigouroux@parcduluberon.fr, chargée de mission "révision de la Charte".

Site Internet :

www.parcduluberon.fr > rubrique Territoire en action
> sous-rubrique Révision de la charte.



Opération Grand Site

L'OPÉRATION GRAND SITE LA FONTAINE DE VAUCLUSE C'EST QUOI ?



L'Opération Grand Site dans laquelle le territoire s'est engagé aux côtés de l'État, couvre un périmètre d'environ 4 700 hectares et a

pour ambition de mener des actions visant à réhabiliter le cœur du site classé et améliorer son accès, à développer les circulations douces et à valoriser le patrimoine naturel et bâti.

Le projet est basé sur un partenariat local étroit entre les communes de Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes, Saumane-de-Vaucluse, Cabrières d'Avignon, L'Isle sur la Sorgue, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et le Département de Vaucluse.

L'opération est coordonnée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Suite à la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 18 mars 2021, **la Ministre de l'Environnement a donné son accord pour la mise en place du programme d'actions et officialise notre démarche "Grand Site de France en projet".**

Les élus ont aujourd'hui le feu vert pour la mise en œuvre des 46 fiches actions du programme. L'objectif de celui-ci est de viser une labellisation "Grand Site de France" sous 5 ans environ ; une démarche ambitieuse et de longue haleine. Plus d'infos sur grandsitelafontainedevaucluse.com.

La commune de LAGNES a demandé au Comité de Pilotage du Grand Site la Fontaine de Vaucluse à ce qu'un **nouvel aménagement du parking du Maquis de Chat** soit inscrit dans la liste des actions à mener dans le cadre de l'amélioration du stationnement sur le territoire.



Obligation d'élagage des plantations en bordure de voie ou de chemin

La Commune rappelle aux lagnois que l'élagage est un devoir au droit du domaine public.

En effet, **les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

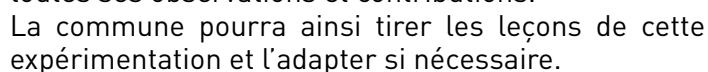




Les enjeux sont multiples car la consommation d'énergie impacte fortement la facture d'électricité de la commune et le sur-éclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité nocturne (les lampadaires constituent souvent de véritables pièges à insectes notamment les papillons nocturnes), et l'observation astronomique.

Cette expérimentation s'inscrit dans la volonté pour la municipalité d'engager une action concrète en faveur

A ce jour, 46 communes sur 77 pratiquent l'extinction de l'éclairage sur le territoire du Parc Naturel Régional du Luberon, soit 60% du territoire.





Nos déchets

Beaucoup de lecteurs partageront certainement ce triste constat : les manquements aux règles de vie en société se vérifient dans notre quotidien, et contribuent, de diverses manières, à le détériorer.

Nous constatons trop souvent des dépôts d'encombrants et de poubelles au sol, à proximité des bacs de collecte comme des points d'apport volontaire.

Ces actes d'incivilités ne sont pas anodins. Un premier dépôt attire souvent les suivants, générant des nuisances et des problèmes de salubrité publique.

Ils nuisent également aux conditions de travail déjà difficiles des agents de collecte.

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5ème classe tel que le prévoit l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).

GUIDE DES DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

On entend par déchets ménagers les déchets provenant des "usagers particuliers" résultant de l'activité quotidienne sur leurs lieux d'habitation. Tous ces déchets doivent être sans risque pour les personnes et pour l'environnement. Parmi les déchets ménagers, on distingue :

Les ordures ménagères résiduelles

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sont constituées par **tout ce qui reste lorsque les déchets ont été triés.**

Ce sont notamment les déchets ordinaires provenant de la préparation des repas et du nettoyage normal des habitations, débris de verre ou de vaisselle, produits d'hygiène (couches, mouchoirs en papier,...), cendres, balayures et résidus de toutes sortes...

Les OMR doivent être déposées dans les BACS MARRON. La collecte des bacs marron a lieu 2 fois par semaine.

Les déchets ménagers recyclables

Les déchets recyclables sont les déchets produits par les ménages **pouvant faire l'objet d'une valorisation matière.**

Ils sont composés des déchets d'emballages, du carton, des papiers et du verre.

C'est simple, tous les déchets d'emballage peuvent aller au recyclage.

Les emballages et flacons en plastique, ceux en métal et en carton doivent être déposés dans les BACS JAUNES, collectés 1 fois par semaine, plus si besoin.

Le verre doit être déposé dans les conteneurs à verre collectifs, de couleur verte.



LES DISPOSITIFS DE COLLECTE DITS EN "POINTS D'APPORT VOLONTAIRE"

2 zones de PAV, accessibles 24h/24 et 7j/7

▼ **Colonnes bleues** : papiers, journaux, magazines sans films plastique et non ficelés

▼ **Colonnes vertes** : bouteilles, bords en verre, vides et sans bouchon. Vaisselle, vitres etc interdits.

▼ **Colonnes jaunes** : emballages ménagers recyclables

▼ **Colonnes marron** : ordures ménagères résiduelles

Dans le cas où l'une des colonnes serait pleine, il n'est pas autorisé de laisser les déchets même triés à l'extérieur. L'utilisateur doit alors les conserver pour un dépôt ultérieur ou les acheminer vers une autre colonne.



LES DÉCHETS NON COLLECTÉS

Certains déchets résultant de l'activité occasionnelle des usagers, en raison de leur poids, de leur volume ou de leur nature sont collectés différemment des ordures précédemment énumérées.

LMV met à disposition de ses administrés un réseau de 6 déchetteries. Leur accès est soumis à la présentation au gardien d'une Carte Pass déchetterie que vous pouvez vous procurer :

▼ Par mail : accueil@lmv.fr

▼ Au siège de Cavaillon au 315 avenue Saint Baldou ou **04 90 78 82 30**

▼ **La déchetterie de Coustellet est gérée par le syndicat du Sirtom d'Apt.** Veuillez contacter le syndicat pour obtenir une carte d'accès : <https://www.sirtom-apt.fr/>

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

Accès réservé aux	Particuliers	Particuliers	Particuliers et professionnels	Particuliers et professionnels	Particuliers et professionnels	Particuliers
Déchets acceptés en déchetteries	Puits des Gavottes CAVAILLON (LMV)	Mon Espace Vert CAVAILLON (LMV)	COUSTELLET (SIRTOM)	LAURIS (LMV)	VAUGINES (LMV)	Mon Espace Vert VAUGINES (LMV)
	Chemin Dorio 04 90 76 10 58	172 chemin du Vieux Taillades 04 90 75 20 78	Avenue du Tourail 04 32 52 00 98	Service technique, ancienne route de Puget 04 90 68 37 56	RD45, la grande Garrigue 04 90 77 65 08	RD45, la grande garrigue 04 90 77 65 08
Encombrants	x		x	x	x	
Bois	x		x	x	x	
Gravats	x		x		x	
Végétaux		x	x	x		x
Mobilier	x					
Déchets toxiques	x		x	x	x	
Huile de vidange	x		x	x	x	
Piles/Batteries	x		x	x	x	
Cartouches d'encre	x			x	x	
Textile	x		x	x	x	
Lampes/néons	x		x	x	x	
Verre/papier	x		x	x	x	
Huile de friture			x	x	x	
Déchets électriques et électroniques DEEE	x		x	x	x	

LE TEXTILE

NE JETEZ PLUS VOS VÊTEMENTS À LA POUBELLE ! Chaque français jette en moyenne 12 kg de vêtements par an aux ordures ménagères ! Ils sont pourtant une source de déchets très polluants.

Pourquoi ne pas les donner à des associations caritatives comme Emmaüs ou la Croix Rouge ?

A Lagnes, vous pouvez les déposer dans une **borne du Relai**. Ceux en bon état seront dédiés à l'export afin d'être distribués aux pays dans le besoin, certains seront coupés en chiffons et retissés pour faire de nouveaux vêtements, les plus usagés seront effilochés pour faire du rembourrage de meubles ou de l'isolant pour le bâtiment. Vos vêtements doivent être propres et secs, dans des sacs fermés de 30l maximum.

Si la borne est pleine, vous ne devez pas laisser vos sacs au sol ! Merci de les conserver pour un dépôt ultérieur.

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants (meubles, matelas, gros électroménager...) nécessitent un mode de gestion particulier.

Vous pouvez les déposer dans l'une des 4 déchetteries citées plus haut.

La commune propose un service d'enlèvement gratuit. La collecte, réservée aux particuliers est assurée tous les 1ers lundis du mois. Ne sont pas ramassés les gravats, végétaux, verre et peinture. Inscription préalable obligatoire en mairie au 04 90 20 30 19.

ATTENTION : suite au vol du camion municipal, ce service est suspendu jusqu'en mars 2022 minimum.



Obligation de débroussaillage (OLD)

L'obligation de débroussailler et le maintien en l'état débroussaillé sont définis par l'article L134-6 et suivants du nouveau Code forestier (2012) et concerne tous les départements du sud de la France. Chaque préfecture a défini les modalités de débroussaillage spécifiques à son département. En Vaucluse il s'agit de l'arrêté préfectoral n°SI2013049-0002 du 18 février 2013.

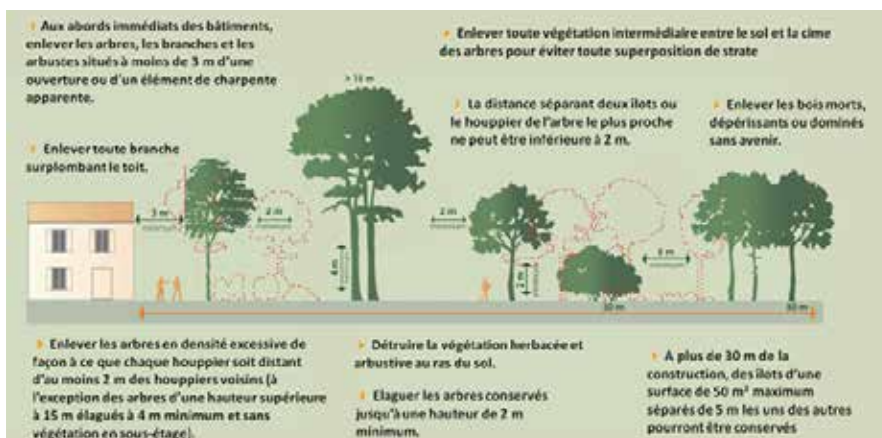
Le débroussaillage réglementaire concerne les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisement, landes, garrigues ou maquis. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.

Comment procéder ?

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation. L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :

Cas général :

Votre propriété est située en zone non urbaine : Vous devez débroussailler les abords de toutes les constructions dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments ou installations de toutes natures (y compris les piscines), et 3 mètres de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.



Ces travaux sont à la charge du propriétaire de la construction ou de ses occupants (locataires, fermiers...). Ce principe relève de l'application de l'article 1384 du Code civil selon lequel toute personne doit assumer la

responsabilité des choses qu'elle a sous sa garde. En conséquence, la mise en œuvre des mesures de sécurité destinées à protéger le bien bâti incombe effectivement au propriétaire de ce dernier.

Si le rayon de 50 mètres déborde de votre propriété, vous devez réaliser les travaux sur votre propre terrain, mais également sur les terrains riverains.

En cas de non réalisation des travaux de débroussaillage aux normes demandées, vous vous exposez à une amende de 4^{ème} classe (750 €) et de 5^{ème} classe (1500 €) si votre terrain est implanté dans une ZAC, une AFU ou un lotissement. Le tribunal peut également vous mettre en demeure de réaliser les travaux dans un délai imparti. L'injonction est assortie d'une astreinte dont il fixe le taux qui ne peut être inférieur à 30 € et supérieur à 75 € par hectare et par jour.

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Votre responsabilité pourra également être mise en cause, si, le débroussaillage n'étant pas aux normes, la densité excessive de végétation sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Station d'épuration

Le SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT de la Préfecture de Vaucluse a procédé à l'inspection de la station d'épuration et a remis un rapport de bonne conformité des eaux de rejet.

RAPPEL

Le réseau d'assainissement collectif ("tout à l'égout") est conçu pour recevoir uniquement les eaux usées domestiques : eaux ménagères (lessives, cuisines, bains) et les eaux vannes (urines et matières fécales).

Par conséquent, les déversements de produits tels que les carburants, la graisse en grande quantité et tout produit chimique, **est interdit**. Ces rejets entraînent une pollution des eaux traitées et donc du milieu naturel. Les déchets solides, les lingettes, les serviettes et tampons hygiéniques... qui provoquent des bouchons ou un colmatage du réseau sont **proscrits**.

De même, le rejet d'eaux issues des gouttières, de vidange des piscines, des pompes à chaleur etc **est interdit**. Ces eaux claires dites "parasites" diluent les eaux usées et surchargent les réseaux. Cela induit des effets dommageables pour la station d'épuration car une quantité d'eau trop importante altère la qualité du traitement tout en impactant l'environnement.



Le CCAS de Lagnes

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lagnes est là pour vous.

C'est un service public et le Maire en est le Président.

Si vous rencontrez des difficultés et souhaitez obtenir une aide (aide alimentaire, aide à la cantine scolaire, aide au paiement de vos factures d'électricité ou d'eau...), n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Chaque demande est étudiée en toute confidentialité.

Le CCAS peut aussi vous renseigner pour vos démarches administratives et sociales et vous informer sur les organismes à votre disposition.

Par ailleurs, le CCAS **contacte** régulièrement les personnes isolées les plus vulnérables, particulièrement en période de canicule ou de risque sanitaire.

Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches en appelant l'accueil de la Mairie au **04 90 20 30 19**.

Nos coordonnées :

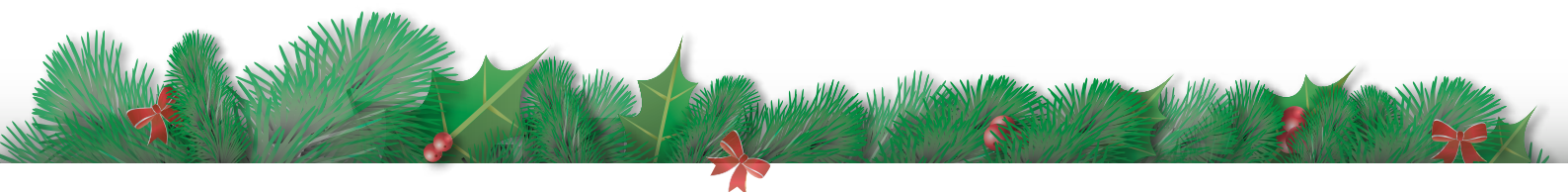
▼ **Par courrier adressé à :**

CCAS - Mairie de Lagnes - 248, rue de la République - 84800 LAGNES

▼ **Par mail :**

ccas@lagnes.fr

▼ **En prenant rendez-vous** avec la Vice-Présidente du CCAS, Marie-Hélène CHAFAI : Tél : 04 90 20 30 19.



Colis de Noël

Le traditionnel colis de Noël contenant un assortiment de produits festifs est préparé par "La Roumanière" de Robion.

Il est proposé à nos aînés de plus de 80 ans non imposables, et sa distribution a lieu mi-décembre.



Et pour les plus de 70 ans

La mairie a préféré, compte-tenu du contexte sanitaire, renoncer cette année encore au traditionnel repas de fin d'année.

Tous les lagnois de plus de 70 ans ont reçu une boîte de chocolats artisanaux.

L'équipe municipale espère que ces quelques douceurs leur plairont.





Les 300 ans du Mur de la Peste

Il y a trois cents ans, en 1721, les comtadins construisent, en cent jours, une muraille de 27 km pour se protéger d'un bacille mortel venu de Marseille : la peste. À la limite des communes de Lagnes et de Cabrières d'Avignon, la "ligne" de pierre sèche parcourt les Monts de Vaucluse du nord au sud.

Dans un premier temps, le mur défend les populations du Comtat de l'épidémie venue d'Apt, puis il protège la Provence lorsque la peste est à Avignon.

Les mesures en ces temps de peste sont : l'isolement, le confinement et l'interdiction de circuler. Le virus n'a jamais franchi le mur bien que la maladie ait pris ses aises de part et d'autre.

Ce que nous vivons tous depuis de longs mois donne encore plus de sens à ce rempart improvisé !

Le tricentenaire de ce mur de pierre sèche, restauré au fil des ans par la très active association "Pierre Sèche en Vaucluse" a été commémoré en septembre à l'occasion des "JOURNEES DU PATRIMOINE". Une cinquantaine de personnes a participé en 2 groupes aux balades contées le long du mur, animées par Mme Danielle LARCENA et M. Pierre LABAN. L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'histoire de cette barrière sanitaire.

A cette occasion a eu lieu l'**inauguration officielle de trois panneaux d'information.**

Les Communes de Lagnes et de Cabrières d'Avignon se sont en effet associées pour la réalisation d'un **projet de valorisation** de cet élément emblématique de leur patrimoine commun.

Cette nouvelle signalétique permettra aux visiteurs d'approfondir leurs connaissances sur ce site remarquable, de manière didactique.

Ce projet a été mené à bien grâce au concours de Mme LARCENA, de l'association "Pierre sèche en Vaucluse". Il a été financé par les deux communes, subventionnées par le Département.



Commémorations 2021

Vous êtes nombreux à n'avoir pu participer à toutes les commémorations, compte-tenu des directives sanitaires.

La municipalité a néanmoins représenté l'ensemble des lagnois aux diverses cérémonies commémoratives :

- ▼ 19 mars : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc
- ▼ 25 avril : journée du Souvenir de la Déportation
- ▼ 8 mai : anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

- ▼ 18 juin : anniversaire de l'appel du 18 juin
 - ▼ 22 août : cérémonie à la mémoire du groupe France Lorraine à Coustellet
 - ▼ 29 août : hommage annuel rendu à la Résistance en Vaucluse et au Maquis Ventoux, à Sault
 - ▼ 11 novembre : anniversaire de l'Armistice de 1911
- A l'occasion de cette dernière cérémonie, M. le Maire a remercié M. MARTIN, membre de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC), qui arrête sa fonction de porte-drapeau, mission qu'il a accomplie avec sérieux et dévouement durant de longues années. M. MARTIN a remis le drapeau dont il était responsable à la mairie.**

Enfance et jeunesse



Conseil Municipal des enfants

La campagne électorale a eu lieu du 4 au 14 octobre. Les candidats ont pu présenter leurs projets par voie d'affichage, à la mairie et aux écoles. 25 enfants des classes de CM1 et CM2 se sont portés candidats.

Les élections se sont déroulées le vendredi 18 octobre.

Ont participé au scrutin les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2, soit 75 électeurs qui ont pu suivre toutes les phases d'une élection démocratique (passage aux urnes, émargement...).

Après dépouillement, les résultats ont été proclamés par M. le Maire.

Sont élus pour l'année scolaire 2021-2022 :

BOUGENAUX Baptiste

DEBONO Camille

GARCIN Thomas

NAL Charlyse

PEARON Solenn

PEREZ Emma

ROCCHI Lou-Anne

SYMONDS Léonie

La toute première réunion du CME a eu lieu le 22 octobre. Les enfants ont pu visiter et se familiariser avec les locaux de la mairie, rencontrer le personnel administratif et échanger sur les sujets les intéressant.

Le 11 novembre le conseil nouvellement élu a participé à la **commémoration de l'armistice de 1918**.

Il a procédé au dépôt de fleurs et à l'Appel aux Morts, mission remplie avec le plus grand sérieux.

Ce même jour eut lieu son **installation officielle** où une carte d'élu, une cocarde et du matériel furent remis aux enfants par M. le Maire. Ce dernier les a félicités et leur a rappelé leurs rôle et devoirs :

- ▼ représenter l'ensemble des enfants en récoltant des informations concernant leurs attentes et leurs besoins
- ▼ les informer des actions du CME
- ▼ œuvrer pour l'amélioration du quotidien de tous.

Il leur a promis que tous leurs projets seraient étudiés, et, dans la mesure du possible, réalisés.



Une première action

Le premier projet du Conseil des Enfants fut d'organiser la cueillette des fruits des oliviers communaux. Les enfants se sont mis d'accord pour offrir l'huile produite par les olives au Restaurant Scolaire.

Quelques volontaires se sont

retrouvés le 20 novembre à la mairie.

La récolte fut généreuse : les 260kg d'olives ont produit 52 litres d'huile !



Enfance et jeunesse



Brevet des collèges

5 JEUNES LAGNOIS MIS A L'HONNEUR

Fin novembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie républicaine de remise du Brevet des Collèges. Le principal et les professeurs ont décidé cette année de mettre en lumière les élèves les plus méritants, dont le parcours durant leurs 4 années de collège a été remarquable, tant au niveau de leurs excellents résultats qu'à celui de leur attitude exemplaire.

Sur les 20 lauréats, 5 jeunes lagnois ont été distingués. Quelques cadeaux leur ont été offerts par l'équipe éducative et les élus.

La municipalité adresse à nouveau toutes ses félicitations à Lily BARBERIN, Candice CORTASSE, Alexis DORCE, Justine LE DOUAREC et Lalie MICHEL.



Jeunesse et animation de la vie sociale

Le centre de loisirs les 4 cigales

En 2021, le centre de loisirs a fonctionné lors des **vacances scolaires** à l'école de Coustellet l'automne et l'hiver et sur la commune de Lagnes l'été. Malgré la crise pandémique qui a provoqué la fermeture du centre de loisirs lors des vacances de printemps (confinement), l'équipe d'animation des Francas de Vaucluse a su se surpasser pour proposer des activités ludiques, bienveillantes et faire oublier les contraintes sanitaires du quotidien. **138 enfants issus de 104 familles ont été accueillis au centre de loisirs les 4 cigales dont 54 de la commune de Lagnes.**

Les **vacances d'été** ont été consacrées aux activités artistiques. Elles ont été complétées par l'intervention de Carole Bégard et l'association "Arte Da Capoeira" de l'Isle sur sorgue pour la découverte de la **capoeira**. Des sorties ont agrémenté le programme, notamment à la piscine de plein air de Cavaillon, au wam Park à Orange et au village des automates. Enfin, les enfants ont pratiqué du kayak, de l'accrobranche et ont rendu visite à Nestor le Castor.

3 séjours ont également été proposés cet été, cofinancés par les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et les Beaumettes signataires du contrat enfance et jeunesse. Le premier à St Michel de l'observatoire sur le thème de l'astronomie, le second au château de Buoux sur le thème de l'environnement et le dernier à Ancelle sur le thème de Koh Lanta.

Ces séjours ont rencontré un vif succès et d'autres séjours seront proposés en 2022 : le premier étant un séjour ski du 14 au 18 février à Ancelle. Toutes les informations seront disponibles sur le site : www.coustellet.fr

Quant aux **vacances d'automne**, la thématique était "**Halloween Mexicain**" avec la création de ponchos, de piñatas, de sombreros et l'organisation d'une grande journée mexicaine avec sa récolte de bonbons.



Enfance et jeunesse

L'accueil jeunes à la Gare de Coustellet

L'année 2021 a été marquée par un changement complet de l'équipe d'animation. Stéphanie, ancienne habitante de Lagnes, a rejoint l'association AVEC et propose des **animations le mercredi, samedi et lors des vacances scolaires pour les 11-17 ans**. Actuellement, les jeunes sont en train de finaliser leurs prochains projets dont un "karaoké moules – frites", un petit séjour et une sortie à la Japan expo à Marseille, avec hébergement.

Côté famille, Stéphanie qui pilote le projet "**espace de vie sociale**", a proposé différentes animations comme les "soirées jeux" avec l'association "jeu'jubil", les jeudis numériques (avec Fanny Baquet) et une gratifieria. Titulaire d'un diplôme des technologies de l'information et la communication, elle peut également vous accompagner, sur rendez-vous, dans vos **démarches administratives**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'association : www.avecagare.org

Le forum des associations

Le vendredi 10 septembre dernier, le **forum intercommunal des associations et du sport** a été organisé sur le site du gymnase du Calavon, à Cabrières d'Avignon. Il avait pour objectif de recréer le lien entre les associations et leurs adhérents en leur offrant une vitrine supplémentaire. 40 associations ont répondu présent à l'invitation et ont proposé différentes animations tout au long de la soirée. Ce forum sera reconduit en 2022 sur la commune de Maubec.



Infos diverses

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public uniquement les **matins du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00**.

L'accueil téléphonique est assuré tous les jours (matin et après-midi).

Standard : 04 90 20 30 19

Les permanences de M. le Maire se tiennent le vendredi matin, sur rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en **2006** doivent se faire recenser à 16 ans dans le courant du mois suivant leur anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur RESPAUD-BOUNY, Architecte Conseil, se tient à la disposition du public en Mairie, une fois par mois, pour tous renseignements relatifs à l'Urbanisme.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Il est fortement conseillé à toutes les personnes qui souhaitent déposer une autorisation d'urbanisme de prendre rendez-vous avec l'architecte conseil dès le retrait des documents.

C'est la bonne méthode pour gagner du temps et éviter les demandes de pièces complémentaires de la part du service instructeur.

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi à mercredi 13h30-16h30, fermeture le jeudi, vendredi 14h00-17h00 - Tél. 04 90 20 23 74

Infos diverses



ASSISTANTES MATERNELLES

DIAZ VICARI Emeline

85 traverse du Jujubier - 06 87 12 14 50

TORRECILLAS SANCHEZ Stéphanie

107 route D100A - 06 81 24 33 63

Maison d'Assistants Maternelles (MAM) "LES BAMBINI" 34 impasse des Amandiers :

- BOUJRADA Alia - 06 13 36 79 72

- GUIGOU SOULET Blandine - 06 17 30 10 62

CHAMBRES D'HOTES ET LOCATIONS SAISONNIÈRES

Les logeurs professionnels comme les logeurs occasionnels sont tenus de faire une déclaration à la mairie faisant état de la location dans les 15 jours qui suivent le début de celle-ci (article R.2333-51 du CGCT).

Plus d'infos : <https://lmv.taxesejour.fr/>

APPLICATION METEO MY PREDICT

Grâce au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, les habitants de la plaine des Sorgues bénéficient d'un accès gratuit à l'application Smartphone **MyPREDICT**.

Cette application permet d'être **informé des phénomènes à risques liés à des intempéries** (inondation, tempête, fortes chutes de neige...) et de s'y préparer en suivant l'évolution de la situation et des consignes.

Plus d'information sur :

<http://www.predictservices.com/mypredict/>



NOUVEAU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

A compter du 1^{er} janvier 2022, la Trésorerie de l'Isle sur la Sorgue se spécialise dans la gestion des collectivités et établissement locaux, et ne recevra plus les particuliers.

Pour toute question fiscale, vous êtes invités à vous adresser au

Service des Impôts des Particuliers (SIP) Sud Vaucluse

Avenue du 7^{ème} Génie - BP 61094 - 84097 AVIGNON Cedex 9

Tél. : 04 90 27 73 00

Un accueil de proximité reste ouvert à Cavaillon, 73 avenue du Languedoc

Pour toute question : 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel)

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

MEDECIN - Dr ARNTZ	04 90 94 75 00
PHARMACIE DE LAGNES	04 90 20 30 85
SMUR	15
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE DE ROBION	04 90 78 01 30
POMPIERS	18 ou 112 pour les portables 04 67 63 24 01
CENTRE ANTI POISON (Montpellier)	04 91 75 25 25
(Marseille)	
MAIRIE	04 90 20 30 19
ECOLE PRIMAIRE	04 90 20 30 05
ECOLE MATERNELLE	04 90 20 28 41
MEDIATHEQUE	04 90 20 27 88
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	
LUBERON MTS DE VSE	04 90 78 82 30
TAXI	04 90 38 27 14 06 23 12 44 71

HOMMAGES

A Nicole...

Début 2021, Nicole CAUDEN nous quittait. C'est Nicole qui, en 2012, porte le projet de création des Vieux Vergers de Lagnes.

Elle aura mis toute sa pugnacité, son énergie et son temps au service de cette ambitieuse entreprise, insufflant un dynamisme et un enthousiasme qui ont animé les membres de l'association 7 ans durant, avant de mener son courageux combat contre la maladie.

Nicole laisse en héritage une œuvre dont la renommée dépasse aujourd'hui les frontières de notre village.



A Marie-Hélène Calvetti

La vie de Marie-Hélène fut émaillée de nombreux combats et engagements.

Inlassable militante, syndicaliste engagée, bénévole sur tous les fronts de la solidarité, elle était aussi très impliquée au sein des associations patriotiques de la commune.

Nous gardons d'elle le souvenir d'une femme de conviction, dévouée, déterminée et courageuse.



A Henri DOUZON

Henri était une figure connue de beaucoup de lagnois. Républicain convaincu, il a consacré une partie de sa vie au service de la collectivité, de 1965 à 2001. Il fut conseiller municipal de 1965 à 1971 sous la mandature de M. Amand RAYMONDET, adjoint au Maire de M. Jean LEBRE de 1971 à 1989, adjoint au Maire de M. Roger GAZEAU de 1989 à 1995, puis adjoint au Maire M. Robert DONNAT, de 1995 à 2001. Homme de bon sens, humble et généreux, respecté et apprécié de tous les habitants de Lagnes, il exerça ses fonctions avec un grand dévouement pour sa commune, dans le souci constant

de l'intérêt général. Après ses mandats d'élu, il s'est investi dans de nombreuses associations notamment la coinche lagnoise, dont il fut le président, et le foyer du 3^{ème} âge "Li Bon Vivent".

Henri nous a quittés le 27 novembre dernier à l'âge de 88 ans. De nombreux lagnois ont exprimé leur peine, c'est bien la preuve, s'il en fallait une, de sa popularité. En effet, il savait s'attirer l'affection de tous.

Au nom de tous les lagnois, nous nous joignons au chagrin de sa famille et de ses proches, et leur adressons nos plus sincères condoléances.

Etat civil

NAISSANCES

ASCASO Justine, Johanna le 16 mars 2021
PETOT OSSIEUX Adèle, Salomé le 4 avril 2021
NAULIN Valentine, Coline, Mara le 8 avril 2021
BAILLE Tom, Mathieu le 13 juin 2021
CARBONNEL JACQUES Malo, Noé le 18 juin 2021
HERNANDEZ Nathan, Jacques, Jean-Pierre
le 7 juillet 2021
BROCARD NIEDZIOLKA Ayden, Denis, François
le 26 juillet 2021
ROMAIN Luce, Margaux, Andrée le 26 juillet 2021
MORRIS Axel le 29 juillet 2021
RAYMOND Louise, Alba le 10 août 2021
VALLON Milio le 19 août 2021
GAGNE Emma le 13 septembre 2021
AMAR-BELHADJ Alba, Yamina le 30 octobre 2021
Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux nouveaux nés.

MARIAGES

REBOUL David, Vincent et BERBON Anne Elisabeth
le 13 mars 2021
ROMAIN Pierre-Hugo, Guy, Henri et ROUX Canelle
le 15 mai 2021
TOURBILLON Benjamin, Michel et VIDAL Audrey, Amélie
le 5 juin 2021
PHILIPPE Thomas, Patrick, André et DE STEFANO Emilie
le 18 juin 2021
BORDE Guillain, Pierre, Jacques et FLORENTIN Laura,
Claudette, Suzanne le 10 juillet 2021
CREFF Pierre, René et DURAND Mathilde, Christine, Lucie
le 24 juillet 2021
*La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur
aux nouveaux mariés.*

DÉCÈS

FYOT Jean-Jacques le 10 septembre 2020, 89 ans
GAILLARD Jacques, Michel, Paul
le 16 décembre 2020, 62 ans
BOYER Gaby, Joseph le 17 décembre 2020, 88 ans
PIOLA Henri, Yves le 23 décembre 2020, 75 ans
CAUDEN Nicole, Yvonne, Paulette, Bernadette
née ABRAHAM le 28 janvier 2021, 76 ans
PEYTIER Adrien, Sébastien, Marius
le 30 janvier 2021, 89 ans
MUNOZ Simone le 15 mars 2021, 78 ans
BOUDIN Colette, Paulette, Léone née IMBERT
le 4 mars 2021, 94 ans
CHIDEKH Lucile, Aimée, Virginie née FLORENT
le 21 avril 2021, 85 ans
MARTIN Théo, Maxime le 9 juin 2021, 29 ans
NARICH Serge, Frédéric, René le 21 juin 2021, 69 ans
SILVESTRE Marceau, Lucien, Francis
le 29 juin 2021, 87 ans
BARRUOL Francis, Fred le 6 juillet 2021, 83 ans
CALVETTI Marie-Hélène née DUBOIS
le 20 Juillet 2021, 84 ans
BOILLOT Claude, Roland le 14 août 2021, 82 ans
WOIRGARD Manon, Séverine le 24 août 2021, 18 ans
BUCHAILLOT Paul, André le 12 septembre 2021, 73 ans
YVER DE LA BRUCHOLLERIE Alain, Marie, Claude, Simon
le 5 novembre 2021, 80 ans
CAMPONE Robert le 14 novembre 2021, 80 ans
BAILLE Marie, Louise, Claire née CHARMASSEN
le 19 novembre 2021, 90 ans
DOUZON Henri, Abel le 27 Novembre 2021, 88 ans
Sincères condoléances aux familles.

La vie associative



Les Tréteaux de Lagnes

Avant toute chose, l'équipe des Tréteaux souhaite toujours intégrer de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés par notre investissement autour du spectacle vivant, rejoignez-nous. Pour nous contacter et pour plus d'informations écrivez-nous : nicole.trinquart@wanadoo.fr ou laissez un message téléphonique : 06 95 25 18 65

Après un début de saison totalement suspendu aux mesures sanitaires, les Tréteaux de LAGNES ont eu le grand privilège d'accueillir deux créations en avant-première du Festival OFF 2021.

L'une, le 30 juin, à l'Auditorium Jean MOULIN "Je ne cours pas, je vole" s'inscrivait bien dans l'optique des jeux olympiques en cours et mettait en lumière la difficile école du sport de haut niveau.

L'autre, le 3 juillet au théâtre du PIEÏ, nous a donné l'immense joie de découvrir l'épopée de LAWRENCE d'ARABIE, dans une mise en scène d'une puissance imaginative telle que tout le public était sous le charme. Le succès du spectacle à Avignon a confirmé les qualités mises en lumière dans la nuit magique du théâtre du PIEÏ.

L'automne a vu deux spectacles dans la salle la GRANGE à LAGNES "Chopin, l'espace imaginaire" et "(ex)ODE". La salle était comble pour chaque représentation : une grande fierté pour la nouvelle équipe de bénévoles qui a mesuré le résultat de ses efforts, alors que bien des salles peinent à accueillir du public. Merci à l'équipe, merci à la fidélité de nos spectateurs qui nous encouragent par leur chaleureuse présence.

2022 s'annonce sous les meilleurs auspices puisque l'Auditorium Jean MOULIN nous accueille pour quatre grands spectacles qui, tous, ont été plébiscités au Festival d'Avignon.

Le détail de chacun se trouve aussi bien dans la brochure des Tréteaux de LAGNES, disponible en Mairie, que dans la brochure de l'Auditorium Jean MOULIN. Nous avons choisi de vous surprendre en variant les genres et les contenus, sans jamais perdre de vue votre plaisir.

Tableau humoristique astucieux et drôle de l'univers du théâtre au XVII^e siècle, **"Aime comme Marquise"**.

Interprétation joyeuse d'un classique musical revisité par un quintette aussi talentueux que facétieux, **"La TRUITE"**.

Peinture de la lutte courageuse des femmes qui ont pris dans les usines, la place des hommes partis au front **"Les filles aux mains jaunes"**.

Démêlés d'un monstre sacré de la peinture confronté à la folie destructrice des Nazis **"Un PICASSO"**.

Pour mémoire, la billetterie de ces spectacles est ouverte. Elle est assurée uniquement par l'Auditorium. Réservation possible par téléphone : 04 90 33 96 80.

Le début de l'été nous ramènera vers LAGNES avec un spectacle à la salle La GRANGE et sans doute des créations en avant-première du Festival OFF au Théâtre du PIEÏ.

Dans l'attente de vous retrouver comme spectateur et/ou comme bénévole !



L'équipe des Tréteaux

La vie associative



Bénévolivre

Cette année presque écoulee n'a pas été riche en manifestations. Nous tous à Bénévolivre, avons eu la chance de faire une vente de livres en octobre 2020, avant que le covid 19 nous force à l'oisiveté. Cependant, nous n'avons pas tout à fait chômé, car de nombreux arrivages de livres d'occasion sont arrivés tout au long des mois derniers. Nous avons donc trié, classé et stocké plusieurs dizaines de cartons dans le box que la mairie nous a prêté.

En attendant des jours meilleurs...

Enfin, le 23 octobre de cette année, autorisation de vendre accordée, et grâce à l'aide des employés de mairie, nous avons installé les livres sur les tables dans la salle des fêtes. Les acheteurs ont été nombreux, et la vente a été une vraie réussite.

Ce qui nous a encouragé à continuer, afin d'offrir aux écoles de Lagnes le financement d'activités, ou d'achats divers. En 2020, l'école maternelle a reçu près de 1000 euros en instruments de musique, et l'école élémentaire la même somme pour l'achat de livres.



Nous remercions tous ceux qui participent à notre association, la mairie pour les locaux, les employés pour leur dévouement dans le transport des caisses et cartons, les donateurs plus attentionnés et nombreux que jamais, Rhislaine la bibliothécaire qui est chargée d'accueillir les dons avant leur rangement.

Et nos vaillants bénévoles également !

A tous, Joyeux Noël et bonnes fêtes.

Claire Michel, Présidente

Club photo

Comme beaucoup d'associations, le club photo de Lagnes a été contraint d'interrompre ses activités publiques depuis plus d'un an. Il n'a pas été totalement inactif pour autant ; nos membres ont mobilisé leur créativité pour l'exposition "Mares et Flaques" qui est toujours visible sur les murs de la médiathèque de Lagnes.

Depuis la rentrée d'automne, nous relançons progressivement nos activités : nous serons présents le 17 décembre au **Marché de Noël** pour présenter nos dernières créations, et si le Père Noël vient visiter le marché, nous nous ferons un plaisir de le photographier en compagnie des enfants !

Nous avons aussi plusieurs projets dans les tuyaux, qui ne devraient pas tarder à aboutir : trois membres du club ont participé l'été dernier à un **voyage en Islande** et devraient prochainement proposer une exposition qui vous fera certainement rêver.

Pour stimuler l'activité de nos photographes, nous avons mis en place un défi mensuel dont le thème change chaque mois. Le thème de novembre était 'le mouvement' ; celui de décembre est 'réflexion'. Comme toutes nos activités, les photos produites seront visibles sur notre nouveau **site internet**, qui devrait être prêt avant la fin de l'année.

Notre programme de **sorties photographiques** se remet en train avec au programme les crèches de Castellet-en-Luberon, puis Arles, avec des photos de rue et un reportage à la tour LUMA.

Enfin nous attendons un peu plus de visibilité sur les perspectives sanitaires pour relancer le **concours interclubs** de Provence, que nous aurions dû organiser en 2020. Nous espérons également que les **Rencontres Artistiques de Lagnes**, rendez-vous devenu traditionnel des associations artistiques du village, pourront se tenir en juin prochain.



Photo François COHEN

La vie associative



Trail Vacluse

RDV le SAMEDI 11 JUIN 2022 pour la 5^{ème} édition de RunLagnes !

En 2022 nous garderons les trois mêmes parcours adultes existants, auxquels seront rajoutés plusieurs possibilités pour les enfants, afin de pouvoir proposer quelque chose pour tout le monde !

Le SkyLagnes, un parcours de 24 km avec 1350 m de dénivelé

- ▼ un parcours technique, pour les plus aventureux !
- ▼ la course fait partie du Challenge des Trails de Provence !

Le RockLagnes, un parcours de 16 km avec 850 m de dénivelé

- ▼ technique et raide par endroit, mais accessible à tous !
- ▼ parfait pour découvrir les meilleurs sentiers au-dessus de Lagnes.

Le FunLagnes, un parcours de 9 km avec 400 m de dénivelé

- ▼ un parcours d'initiation en trail/course en nature
- ▼ ouvert également aux marcheurs

KidsLagnes, trois parcours différents pour les enfants de 0 à 15ans, tous gratuits !

- ▼ 1 km pour les <12 ans
- ▼ 3 km pour les 12-13 ans
- ▼ 5 km pour les 14-15 ans

L'événement aura lieu sur la place de la Mairie, d'où partiront et arriveront toutes les courses.



Trail Vacluse souhaite travailler avec un maximum d'associations de Lagnes pour optimiser le succès de l'événement et pour mettre en valeur notre magnifique village ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées ou propositions : trailvacluse@gmail.com

Nous aurons aussi besoin de bénévoles en amont et le jour J, donc n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous voulez donner un coup de main.

Informations et inscriptions sur le site :

www.skylagnes.com

Andy Symonds, Trail Vacluse

Récréation Sportive de Lagnes

La situation sanitaire n'a pas permis aux associations de poursuivre leurs activités normales. Au printemps nous avons pu avoir quelques cours de gym en plein air, depuis septembre les cours ont repris dans la salle de la mairie, avec pass sanitaire, et limitation du nombre de participants.



Le voyage de fin de saison du vendredi 27 juin au Palais du Facteur Cheval est maintenu, à moins de changements imposés par les autorités sanitaires.

Lors de l'assemblée générale du 27 octobre, le bureau a été étoffé par les arrivées de Mmes Traverso et Croset. M. Ernest Lopez, secrétaire depuis l'autonomie du club qui avant faisait partie de l'Amicale Laique a souhaité quitter son poste.

Le bureau est donc composé ainsi :

Présidente : Danielle Sarnette.

Secrétaire : Mme Hélène Traverso.

Secrétaire adjointe : Mme Françoise Croset.

Trésorier : Robert Mayoux.

Adhérents : Gym douce 33 - Yoga Pilates 15

La vie associative



Association RAMIDOJO JUDO/JUJITSU/TAÏSO

Malgré la crise sanitaire qui nous a privé de notre passion, nous tenant loin des tatamis pendant quelques mois, notre club a repris cette saison avec un bel engouement et déjà de très beaux résultats.

L'année a démarré avec de belles réussites !!!

- ▼ Samuel Rigoulot et Mathias Viguier se sont qualifiés pour la compétition régionale en montant sur le podium départemental.
- ▼ Mathias se classe 2^{ème} dans la catégorie minime -34 kg
- ▼ Samuel se classe 3^{ème} dans la catégorie benjamin + 66 kg

Félicitations à nos jeunes judokas !

JUDO la voie de la souplesse (pour tous)

TAÏSO La gymnastique et les étirements

JUJITSU le self-défense (Femmes / Hommes)

HORAIRES

Le mardi à la salle La Grange de LAGNES

17h30 à 18h30 : 3/5 ans

18h30 à 19h30 : 6/13 ans

19h30 à 21h00 : ados et adultes

Pour toute information complémentaire nous contacter au : **06 33 42 20 62** ou par mail **ramidojo@aol.com**



SOS Pile Poils

Créée depuis maintenant 4 ans, l'association de protection animale "SOS Pile Poils" ne ménage pas ses efforts.

Avec des demandes de prise en charge toujours plus importantes, les trois membres actives de l'association, Elise Testot-Ferry, Delphine Lluens et Marie Evrard, font de leur mieux pour essayer de répondre à la constante détresse animale, sans malheureusement pouvoir apporter de réponse favorable à tous les appels par manque de moyen, de temps et de bénévoles.

Tout de même soutenue dans son action d'utilité public et sanitaire de stérilisation des chats errants par la SPA Vaclusienne, ce sont plus de 120 chats qui ont été stérilisés en 2021 par la petite équipe. De très nombreux chatons et chats passent entre les mains des membres et des familles d'accueil, pour essayer de les faire adopter : un peu plus de 130 félins pour 2021. Une dizaine de chiens ont aussi bénéficié de l'aide de l'association pour trouver une famille et démarrer une nouvelle vie.



Cette année de pandémie n'a, comme pour de nombreuses personnes, pas facilité les actions et surtout fait chuter les dons financiers, dont l'association a grandement besoin pour prendre en charge les soins, alimentation, etc.. de leurs pensionnaires.

L'association lance donc un nouvel appel à la générosité de chacun, pour des dons financiers ou matériels (nourriture, litière, couvertures, etc.) Des familles d'accueil prêtes à accueillir les petits protégés, le temps de pouvoir être adoptés, sont toujours les bienvenues pour venir renforcer l'équipe.

Pour finir un petit mot pour le pensionnaire de longue durée de l'association qui cherche toujours sa famille, CAÏPI, croisé beauceron de 45kg, adorable avec les gens et très

sociable avec les chiens, il a besoin d'un grand terrain clos pour pouvoir se dépenser.

Active toute l'année, l'équipe de "SOS Pile Poils" continue de son mieux son action en faveur des animaux.

La vie associative



Académie de dessin

Après une longue période de repos forcé pour cause de confinement, l'académie de dessin a repris ses activités dès le mois de septembre. Elle a tenu son assemblée générale le vendredi 5 novembre à la salle la Grange en présence de Monsieur le Maire de Lagnes. Un nouveau conseil d'administration a été élu, présidé par Monsieur Alain Rolland. Une cotisation de 10 € est demandée pour faire partie de l'association, donnant la possibilité de participer aux activités. Deux ateliers sont proposés aux adhérents : le premier est consacré au dessin, le second à l'aquarelle.

Le groupe dessin se réunit le vendredi matin, de 9h à 12h dans la salle d'exposition de la mairie. Il ne s'agit pas de cours mais de rencontres entre artistes amateurs autour de modèles vivants.

Il n'est pas nécessaire d'être un artiste confirmé pour faire le premier pas. Chacun s'exprime librement et peut acquérir les techniques nécessaires. D'abord un sens de l'observation et une connaissance de l'anatomie humaine mais aussi les moyens de les concrétiser : crayon, pastel, fusain, sanguines, aquarelle, acrylique... Pendant 2 heures, la séance offre des poses de durées variées, de 2 à 3 minutes pour réaliser des croquis rapides, d'autres, plus longues allant jusqu'à 30 minutes pour affiner et entrer dans les détails.

Les amateurs d'aquarelle se réunissent le vendredi après-midi, de 14h à 17h, dans la salle la Grange.

L'animation est assurée par Alain Rolland, fidèle à son poste depuis la fondation de l'académie en 2002.

Pas de cours à proprement parler mais une mise en confiance et des conseils permanents pour progresser.

Les thèmes proposés sont variés, parfois un sujet commun, le plus souvent un sujet personnel : une photographie par exemple.

Les activités ne se limitent pas aux séances. Il est prévu des sorties soit pour dessiner et peindre ou pour visiter une exposition ou un musée.

Depuis plusieurs années les rencontres artistiques de Lagnes réunissaient l'académie de dessin, le club photo et les chemins du patch pour une exposition à la salle la Grange. Annulées pour cause de COVID depuis deux ans, elles devraient retrouver un second souffle si les conditions s'y prêtent.



Alain ROLLAND

La vie associative



Les Vieux Vergers de Lagnes

Durant tout l'été 2021 nous avons accueilli de nouveaux adhérents venus renforcer l'effectif, motivés et actifs les samedis, et autres jours de la semaine lorsque la nature le demande, pour sarcler, désherber, amender, tailler, traiter et récolter les fruits de leur travail.

- ▼ Le 23 juin l'assemblée générale aux V.V.L. a permis de régulariser les exercices 2019 et 2020.
- ▼ Nous nous sommes souvenus le 10 juillet de notre ami J.L. MAILHAN lors de l'inauguration du barbecue, construit par Maurice assisté de Claude et Moncef en 2021. Il en avait dessiné les plans. Toute l'année nous avons aussi beaucoup pensé à Nicole CAUDEN, ancienne présidente décédée en début d'année qui a tant oeuvré pour les VVL. Un repas tiré du sac fut partagé autour du barbecue, la soirée s'est terminée par une chorale improvisée autour de Peter et sa guitare.
- ▼ 80 personnes étaient présentes le 11 septembre pour le pique-nique musical que tout le monde attendait, plusieurs fois annulé pour raison sanitaire. Là encore le tout nouveau barbecue a réuni autour de lui les participants qui ont pu y griller saucisses, andouillettes, partagées avec leurs voisins de table. L'animation était assurée par la chorale CANTO LUBERON de Magalie et Yvon, dirigée par Gerda et Peter à la guitare.
- ▼ Durant la belle saison, le cadre bucolique du verger a été le théâtre de nombreuses animations sportives (gym, yoga) et a profité aux élèves de CE2 accompagnés par les enseignantes Amandine Letoquart et Laetitia Compan, pour des travaux dirigés : reconnaissance des pêchers, poiriers, amandiers et oliviers, dessin par les enfants de leur arbre préféré, et identification d'arbres présentés en photo. Une prochaine visite aura lieu prochainement pour se rendre compte de l'évolution de la nature.
- ▼ Le domaine de la Thomassine de Manosque et le groupe de recherche en agriculture bio d'Avignon ont organisé le 15 novembre une rencontre aux V.V.L. Une journée dédiée aux variétés fruitières locales de Paca, au réseau des vergers Paysans et Villageois dont ont profité des visiteurs venus de loin (Nice, Ansouis, Barjol...). Le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) a présenté aux participants le projet FRUINOV (plus d'infos sur fruinov.grab.fr).

Notre verger est merveilleux, mais il a besoin de beaucoup d'attention !

Nous espérons pour 2022 que de nouveaux adhérents viendront nous rejoindre pour préserver avec nous le patrimoine fruitier ancien, et partager de nombreux moments de convivialité !

Renseignements : 06 78 21 95 05



La vie associative

Calavon FC

OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DU CALAVON F.C

Objectifs de l'École de football :

Un club de football est un mélange de personnes venant de tous les horizons. Il est donc important que chacun, joueurs, éducateurs, dirigeants, parents connaissent les valeurs à respecter pour permettre à tous de participer pleinement à la vie du club dans le plus grand respect.

Offrir le meilleur accueil possible à tous les jeunes joueurs et joueuses en leur proposant des entraînements, un encadrement et des structures de qualité.

Former des jeunes joueurs et joueuses...

Se faire plaisir en jouant au football, en permettant aux enfants de s'épanouir dans leur équipe et au sein du club. Apprendre les bases football selon un planning annuel établi et en prônant les valeurs éducatives du football. Développer l'état d'esprit sportif selon la charte du club (respect, politesse, fair-play...)

Apprendre des règles de vie de groupe.

Apprendre à devenir plus autonome.

Faciliter l'implication des familles, en leur proposant un accueil et en les associant aux activités du club.

Respecter les différences.

Apprendre, comprendre, et respecter les règles d'hygiène et de santé du sportif.

L'Encadrement du Club :

Un directeur technique (Barthelemy IASIO)

Son rôle est de mettre en place le planning sportif annuel par catégorie, et de coordonner avec les responsables du "Football animation" et "Pré-formation" afin de suivre l'évolution des joueurs pour chaque catégorie. Au travers de réunions en fin de chaque cycle, une rencontre est organisée avec tous les éducateurs pour discuter, adapter, améliorer, aider la mise en place du planning sportif.

Un responsable du football Animation (U6 à U13) Foot à 5 et à 8 (Alexandre DZUDZIA)

Un responsable Pré-formation Foot à 11 (Jérôme VALETUDIE)

Leur rôle est de :

Communiquer avec tous les éducateurs des catégories, afin de les aider et de suivre le déroulement du planning.

Coordonner avec le responsable technique pour les aspects sportifs, et avec le bureau pour les aspects administratifs.

Aider chaque éducateur de façon à ce qu'il gère son équipe et accomplisse ses activités le plus facilement possible.

Suivre les joueurs, en particulier les dernières années de chaque catégorie, pour les intégrer au mieux dans la catégorie supérieure.

Educateur responsable par catégorie

Le rôle de chaque Éducateur est de :

Développer un état d'esprit favorable à la progression et à l'épanouissement de chaque enfant / joueur.

Communiquer un esprit d'équipe.

Mettre en application le planning sportif défini en début de saison.

Participer aux réunions d'éducateurs.

Suivre attentivement l'évolution des joueurs en faisant les tests.

Être à l'écoute de ses joueurs.

Gérer les éventuels problèmes qui pourraient exister dans sa catégorie.

Coordonner / Communiquer avec son responsable technique.

Rôle du dirigeant ou de la dirigeante de football

Dans la vie d'un club, les dirigeants sont très importants, car sans eux, le club ne pourrait fonctionner.

Outre les fonctions qui leur sont propres (accompagner, arbitrer, remplir la feuille de match...), les dirigeants doivent être avant tout proches des enfants et agir avec eux de façon complémentaire à l'éducateur (leur rôle est éducatif).

Les dirigeants connaissent l'état d'esprit du football et leur comportement au bord ou en dehors du terrain, favorisent l'épanouissement des jeunes.

Rôle des parents

L'investissement des parents dans la vie d'un club est très important, même si aujourd'hui, cet investissement est malheureusement de plus en plus restreint.

Pourtant, nous avons toujours besoin de bénévoles pour exister et pour continuer à nous développer.

La communication des parents avec les entraîneurs et le bureau, permet de contribuer à l'état d'esprit familial et convivial, valeurs essentielles du CALAVON F.C.

Tous les parents désireux de s'investir dans l'activité football au sein du CALAVON FC sont les bienvenus, et ils seront bien accueillis.

Sportivement, meilleurs vœux pour 2022.



La vie associative



Lagnes danse

Malgré les contraintes sanitaires, on a pu retrouver une saison de danse presque normale.

Après un été riche en événements (nous étions tellement heureux de pouvoir tout reprendre !), nous avons organisé des soirées dansantes en plein air animées par notre DJ el Conquistador dans plusieurs villages aux alentours et bien sûr à Lagnes où nous avons démarré la fête votive dans une super ambiance en compagnie du comité des fêtes de Lagnes, soirée à laquelle nos élèves et anciens élèves ont tous répondu présents ! Ainsi que tous les joyeux lurons de Lagnes.

On attendait avec hâte notre rentrée qui a eu lieu le 13 septembre, après une année difficile sans pouvoir danser, nous étions tous en effervescence et grâce à un travail fructueux de communication et de préparation notre rentrée fut plus que réussie avec beaucoup d'élèves (bien sûr dans le respect de toutes les normes sanitaires en vigueur), des professeurs très motivés et pleins de nouvelles idées, 2 nouveaux cours, du rock le Lundi de 21h à 22h et des cours de danses en ligne le jeudi (pour permettre aux personnes seules de venir danser le madison, le kuduro, Jeruzalema etc etc!).

NOS COURS

Lundi :

19h à 20h Salsa / bachata débutants,
20h à 21h salsa /bachata confirmés,
21h à 22h Rock confirmés.

Jeudi :

18h à 19h danse en ligne,
19h à 20h rock et danses de salon débutant,
20h à 21h danses de salon et rock confirmés,
21h à 22h Kizomba

Tarif : 150 euros L'année par personne et 280 par couple.

Notre saison de **soirées dansantes** a démarré en beauté le 9 octobre animée par notre Conquistador !!



Puis ce fut la **7^{ème} édition de la soirée Halloween**, à la tombée de la nuit toute une bande de créatures (déguisées ou pas) s'est retrouvée dans les rues du village pour se rendre à cette monstrueuse soirée dans une salle la Grange transformée !!

Nous avons pu reprendre aussi nos représentations et prestations : le dimanche 26 septembre nous avons participé à un salon du mariage, le vendredi 22 octobre on jouait dans une merveilleuse comédie musicale sur les fables de la fontaine avec des enfants, le samedi 30 octobre nous étions dans une pièce de théâtre très drôle 'Paul nous a laissé la clé'. On s'est amusé comme des petits fous en respectant bien sûr toutes les normes sanitaires.

En décembre on se mobilise chaque année pour le **TELETHON** : une belle soirée dansante sur le thème de Noël et une vente de sachets de bonbons et de tickets de tombola devant l'école, habillés en clowns pour le plus grand bonheur des enfants. Tous les bénéfices sont pour le **TELETHON**.



La vie associative



SOIRÉES A VENIR :

SAINT VALENTIN (soirée dansante animation orchestre)
En avril PASTA PARTY animée par Frank et Danièle Lafont

En mai SOIREE ROCK LATINO animée par Dj el conquistador

Et bien d'autres soirées en perspective !!

Nous remercions nos amis danseurs et élèves pour leur fidélité à nos cours et soirées, les Lagnois pour l'accueil qu'ils nous réservent lors de nos différentes animations et la municipalité pour l'aide logistique quelle nous apporte. Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et surtout on vous souhaite une merveilleuse année 2022 !

Malgré le contexte actuel il faut plus que jamais être positifs et surtout prendre le bonheur là où on peut et ça nous on sait faire !!

Et n'oubliez pas... La thérapie par la danse et le mouvement va au-delà du simple fait de danser... Pour notre cerveau, danser rime avec bienfaits : il retrouve alors une connexion avec le corps, et avec les autres individus. Le tout en libérant des cascades de molécules du bien-être. Venez nous rejoindre !!!

Pour finir une petite phrase :

"Le bonheur ne consiste pas à avoir le meilleur de tout, mais à savoir comment tout rendre meilleur".

N'hésitez pas à nous contacter !

06 84 00 26 80

lagnes.danse@hotmail.fr

<https://www.facebook.com/LagnesDanses/>

<http://lagnesdanse.blogspot.com/>



Une chorale à Lagnes

C'est à l'initiative de Jean Pierre HUON, Président de LAGNES MUSIQUE FORMATION qu'un ensemble vocal s'est constitué à Lagnes pour cette rentrée 2021 !

L'association propose déjà des cours de piano, guitare, batterie et chant.

Une approche de la technique vocale (respiration, pose de la voix) permet au chef de chœur d'appréhender un large répertoire.

Si vous aimez chanter alors rejoignez-nous !

Répétition le jeudi de 18h à 20h.

Renseignements :

06 59 00 58 51 - 06 98 99 84 20 - 06 51 04 45 71



Les Zicos lagnois

Le groupe "LES ZICOS LAGNOIS" s'est créé au sein de l'association MUSICAL LAGNES.

Nous avons eu 2 représentations :

▼ le 11 septembre 2021 aux Vieux Vergers de Lagnes

▼ le 25 septembre 2021 au Monde à sa Porte.

Suite à notre succès naissant, nous avons décidé de continuer et plusieurs dates se profilent déjà à l'horizon, nous vous en ferons bien entendu part ultérieurement.

Nous vous souhaitons une **BELLE ANNÉE 2022**

Christian Brunet,
Président.



— La vie associative



Le cercle des photographes du Luberon



Le cercle des Photographes du Luberon a organisé en septembre 2021 pendant les deux journées du patrimoine (18 et 19 Septembre) une exposition photos avec 9 photographes amateurs et professionnels et regroupant plus de 60 photos de sujet divers, paysages, animaux, culturel, drôles ou sérieux, aucune imposition dans les sujets.

Plus de 150 personnes ont visité notre exposition sur le site du Vieux Lavoir place du Bataillet.

Les photographes ont financé chacun leurs travaux de tirage et d'encadrement car le Cercle des Photographes existe sans cotisation annuelle et sans subventions.

Nous espérons pouvoir réaliser une autre exposition au printemps en 2022.

Mail : cpluberonmail.com

Facebook : [cercle des photographes du luberon](#)



Club cyclotourisme lagnois

Lors du dernier bulletin municipal de décembre 2020 nous vous avons donné rendez-vous pour notre 31^{ème} randonnée du mur de la peste, VTT et pédestre et cela n'a pas été le cas, tout le monde en connaît la raison.

Nous comptons bien nous rattraper pour celle de janvier 2022, nous vous en donnerons des nouvelles dans le prochain bulletin !!!!!

Par contre notre école VTT accueillant des jeunes de 11 à 18 ans se porte à merveille.

Pour la saison de septembre 2020 à juin 2021 nous avons 39 jeunes, 14 encadrants avec 3 moniteurs, 5 animateurs, 6 parents.

Nous avons pu faire une quarantaine de sorties le samedi, dont des sorties à la journée et nocturne.

Lors des sorties du samedi après-midi pendant 3h nous abordons : la maniabilité, l'orientation, la mécanique, la connaissance de la faune et de la flore et nous finissons avec un super goûter apprécié par les jeunes et les adultes.

Nos routards continuent tranquillement leur petit périple sur nos routes.

Tous les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2022.

Quelle vous apporte Joie, Bonheur, Santé à vous et votre famille.

Sportivement votre.



La vie associative



Les étourneaux passent à Lagnes

Une nouvelle association, pour un village encore plus durable et convivial.

Mieux vivre ensemble grâce à des projets collectifs et à visée environnementale, c'est le but poursuivi par l'association LES ÉTOURNEAUX PASSENT À LAGNES, qui a pris son envol en 2021.

Dans un monde qui va de plus en plus vite, beaucoup d'entre nous souhaitent en effet prendre le temps de créer du lien social au niveau local et autour d'activités qui ont du sens.

Concrètement, l'association a retenu 4 premiers projets à développer en 2022 :

- ▼ la création de jardins partagés au sein du village, comme il en existe dans plusieurs communes alentour (Cabrières-d'Avignon, Robion, etc).
- ▼ l'implantation de nouveaux sites de compostage collectif dans le village, en lien avec la municipalité et le SIRTOM d'Apt (il en existe 2 à ce jour).
- ▼ la végétalisation de la commune et la préservation des espèces existantes pour conserver et remettre du vert dans notre environnement immédiat.
- ▼ la réflexion sur un système de consommation plus durable à l'échelle du village (achats groupés, circuits courts, prêt de matériel ou d'outils, etc).

L'association compte déjà une trentaine de membres, et a tenu sa première Assemblée Générale le 4 décembre dernier au Four Banal, en présence de Monsieur le Maire que nous remercions pour son écoute et qui s'est montré prêt à discuter régulièrement avec l'association des actions envisagées.

Si vous vous reconnaissez dans les valeurs portées par l'association (vivre-ensemble, préservation de l'environnement, développement du lien social et intergénérationnel, écologie positive, sobriété heureuse...) ;

Si l'un ou l'autre des projets collectifs retenus pour 2022 vous intéresse et vous donne envie de vous y impliquer ;

Alors, rejoignez-nous !

Pour nous contacter : contact.lepal@gmail.com / la page Facebook : Les étourneaux passent à Lagnes

Les étourneaux vous souhaitent une très bonne année 2022.



1^{ère} assemblée générale le 4 décembre 2021



Formation au compostage place du Bataillet par le Sirtom d'Apt (septembre 2021)



Cinéma à Lagnes "La Strada"

DIMANCHE SOIR SALLE LA GRANGE 18H L'HIVER, 20H30 ENSUITE

N'oubliez pas, tous les dimanches soir, salle La Grange, à 2 pas de chez vous, une soirée cinéma vous est proposée.

En cette période où on a tendance à se replier sur soi, sortir pour vivre un moment d'émotion **sur grand écran**, dans le partage avec les autres spectateurs, avec une programmation de qualité parfois labellisée "Art et Essai", des productions récentes est une grande bouffée d'air frais.

Les consignes de sécurité sanitaires sont bien respectées, le petit moment convivial d'échange avant et après la séance a été momentanément supprimé, mais il reviendra vite.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer au choix des films.

Contact : Lagnes B. DUMESTE 04 90 20 30 17

Ou LA STRADA, cinéma itinérant L'Isle sur Sorgue : 04 90 38 29 28. Programme de Lagnes et des 17 autres villages adhérents sur répondeur : 09 63 29 52 43



Association Goût et Couleurs

Notre cantine scolaire en quelques chiffres :

Sur un total de plus de 200 enfants (école maternelle et primaire comprises), c'est aujourd'hui une moyenne de 150 repas par jour (soit 19700 repas) qui sont servis ! Le prix du ticket pour un repas est de 3,50€, un prix très engagé pour des repas qualitatifs frais et cuisinés, quand on sait que les "repas plateaux" sous vide sont vendus plus cher. Les bénévoles de l'Association Goût et Couleurs s'évertuent avec beaucoup d'énergie et d'implication à faire fonctionner le restaurant scolaire avec l'aide précieuse de la Mairie de Lagnes.

Nouveaux défis, 50% de produits de qualité et produits durables, dont au moins 20% de produits Biologiques :

À compter du 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de la loi EGalim 2, la restauration collective devra servir 50 % de produits dits durables dont 20 % de bio (en valeur). C'est donc notre indispensable Marc CHABRAND et Elodie BERGIA qui se chargent de mettre en place ce dispositif. Pas simple évidemment, tant pour l'approvisionnement que pour éviter de faire exploser le prix du ticket ! Nous vous tiendrons au courant de cette mise en place.

Renouvellement du bureau :

Depuis plusieurs années l'Association Goûts et Couleurs permet aux enfants de Lagnes d'accéder, à moindre coût, à des repas sains et équilibrés à base de produits frais et locaux majoritairement, avec tous les défis que cela comporte ! Après un travail exceptionnel de plusieurs années, l'équipe en place doit se renouveler afin de perpétuer cette noble cause et transmettre petit à petit ce savoir-faire aux nouveaux entrants.

Suite à l'Assemblée Général du 9 novembre 2021, le bureau nouvellement élu se compose comme suit :

TESTOT FERRY Florence Présidente
NARDINI Cyndie Présidente adjointe
GARCIN Anne Présidente adjointe
MEISSONNIER Cédric Trésorier
TORRECILLAS Franck Trésorier adjoint
ROUX Cécile Trésorière adjointe
MOLLIEX Cécile Trésorière adjointe
CALENDINI Laurence Trésorière adjointe
ASCASO Carole Secrétaire
BAGNOL Odile Secrétaire
NAULIN Marine Secrétaire adjointe

Membres actifs :

BLANC Bertrand Pôle cuisine
CHABRAND Marc Pôle cuisine
PELLEGRINI Gil Pôle communication
GOUGNE Gaël Pôle communication

BEGARD Carole, HAFRAD Gaby, CONNAN Estelle, SANCHEZ Marion, RIBBE Julien, CABRERA Felix, BRESSE Laure, MEUNIER Laëtitia.

Les "nouveaux entrants" souhaitent souligner l'incroyable travail et investissement de l'équipe en place, tous pôles confondus, à commencer par **M. Marc CHABRAND** sans qui la cantine ne serait pas ce qu'elle est ! Son investissement de chaque instant a permis notamment de traverser une situation sanitaire particulièrement compliquée et a permis de continuer à offrir de bons repas à nos enfants ! Au nom de tous, au noms de tous les parents, merci Marc d'avoir ce "grand cœur" pour les enfants. Nous tenons à remercier **Nadège GOUIN** et **Guylaine GAFFET** pour leur aide en cuisine et pour assurer le bon déroulement des repas dans la bonne humeur ! Bienvenue à Elodie BERGIA, en charge de la cuisine, qui s'intègre parfaitement et que nous recevons avec un grand plaisir !

Remerciements :

- ▼ Nous souhaitons remercier la DRAC et les donateurs anonymes pour leurs soutiens !
- ▼ Nous remercions la Mairie pour son soutien sans faille tout au long de l'année ! Également, le Conseil Municipal des enfants et leurs parents pour la cueillette des olives. Cette cueillette de 260kg a donné 52L d'huile d'olive, merci à la mairie pour ce don d'huile d'olive "municipale" et pour la prise en charge des frais de presse et de contenants.

Nous rappelons aux familles qu'elles peuvent bénéficier d'aides, de manière ponctuelle ou permanente, et de la prise en charge partielle ou totale des tickets de cantines. Un dispositif discret visant à vous aider et permettre à tous de bénéficier d'aide en se rapprochant des services C.C.A.S à la mairie pour prise en charge.

Appel à Nouvel entrant ! Vous souhaitez devenir bénévole occasionnel ou membre du bureau ? Rapprochez-vous de l'Association Goût et Couleurs pour faire perdurer cette cantine qui offre le meilleur à nos enfants !



La vie associative



Comité de la foire

Après une année 2020 sans notre journée Pistou nous espérons bien nous rattraper avec celle de 2021. Malheureusement les contraintes sanitaires nous ont empêché de servir notre traditionnelle Soupe mais nous avons pu maintenir d'autres animations.

En effet notre célèbre vide-grenier qui accueillait cette année plus de 120 exposants a pu avoir lieu et le public très nombreux est venu chiner toute la journée avant d'admirer la magnifique exposition de véhicules de collection.

Nos visiteurs et exposants ont pu profiter de la buvette où étaient proposées boissons et restauration ainsi que des branches de basilic gracieusement offertes.

Une Fête du Pistou différente des autres années mais nous sommes plus motivés que jamais pour l'édition 2022 "SAVE THE DATE" qui se déroulera le dimanche 31 juillet avec de nombreuses surprise mais.....CHUT .



En attendant nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu le 28 janvier 2022 à 19h salle Lagrange.

A très bientôt.

Toute l'équipe du Pistou vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique PRETIN pour l'équipe du Pistou

Contact : Noele TRAVERSO BRUNET (06 13 78 55 17)

La coinche lagnoise

Nous avons enfin repris notre activité après de long mois de privation. Nos adhérents se retrouvent donc tous les mercredis, depuis le 13 octobre, à la salle La Grange pour s'affronter... amicalement !

L'association a tenu son Assemblée Générale, afin de procéder au renouvellement du Bureau. A l'issue de cette A.G. menée de main de maître par le Président Patrice CLARETON, les comptes-rendus moral et financier, ainsi que la composition du nouveau Bureau, ont été approuvés à l'unanimité. A l'occasion du vin nouveau, les coincheurs ont prolongé leur soirée au Monde à sa Porte, et ont prouvé qu'ils savaient manier la fourchette aussi bien que les cartes !

Le 15 Décembre, le Bureau a offert le traditionnel cadeau de Noël à ses adhérents, et les a conviés à l'apéritif, afin de clôturer le dernier concours de l'année 2021.



Le Président et son Bureau vous souhaitent une excellente année 2022.

Composition du Bureau :

Président : Patrice CLARETON - Vice-président : Guy CORTASSE - Secrétaire : Serge ARNOUX

Adjoint : Jean-Pierre PEZIERE - Trésorière : Sandy PIZON - Adjoint : Sébastien OSSELAER.

Caramentran

L'équipe compte sur 2022 pour repartir sur les chapeaux de roues pour un Carnaval de retrouvailles, fixé au samedi 12 mars avec le thème du "7^e art". Les deux dernières éditions annulées en raison de la crise, nous espérons vous retrouver dans la joie et la bonne humeur. Nous communiquerons sur les détails, et verrons si le traditionnel repas du midi pourra avoir lieu en fonction des restrictions sanitaires. Pour revenir sur 2021, nous tenons à remercier



toutes les personnes présentes à nos dernières manifestations qui ont pu avoir lieu. La journée récréative le 18 Septembre qui a permis de régaler tous vos bambins. Et plus tôt dans l'été la fête votive du village où nous avons la responsabilité de la buvette, 5 soirs de fête qui se sont merveilleusement bien passées. Bien sûr nous comptons réitérer ces événements et vous donnons déjà RDV pour la mi Septembre pour une nouvelle "récré des Lagnois".

Suivez nos actualités sur l'agenda municipal ou notre page Facebook Caramentran de Lagnes.

La vie associative



Atelier d'écriture

"L'atelier d'écriture du Vallon de Combrès" se réunit un mardi sur 2 de 18h à 20h Salle de réunion à Lagnes.

Les séances sont animées par Marie-Noëlle PEURIERE, les

participants sont des amateurs gais et sans prétention mais motivés.

Elles se déroulent ainsi :

Marie-Noëlle, l'animatrice nous propose un exercice "d'échauffement", puis, vient la rédaction d'un texte un peu plus conséquent, avec une consigne précise, que l'on est prié de respecter, ou pas..., le plus souvent en lien avec l'exercice d'échauffement du début.

En fin de séance, chacun lit son texte, sauf s'il ne le souhaite pas, dans une grande écoute bienveillante.

Si vous aimez jouer avec les mots, laisser aller votre plume au gré de consignes, de thèmes fantaisistes ou poétiques et de votre imagination, ou vous avez juste envie de savoir si vous aimez, vous pouvez nous rejoindre pour un essai ou plus si affinités.

Marie-Noëlle est bénévole, les ateliers sont gratuits, il suffit de s'acquitter de la cotisation à l'association "atelier d'écriture du Vallon de Combrès" d'un montant de 11€ et de se munir de papier, carnet, crayon, stylo et de laisser ses complexes à la maison.

Contact : B. DUMESTE 04 90 20 30 17

Quelques extraits de textes des apprentis écrivains de l'atelier sur le plaisir d'écrire :

- Quand on écrit, on s'étonne soi-même. « Ça alors, c'est moi qui ait écrit ça ? J'en reviens pas. »

Ou ce sont les autres qui vous étonnent : « Mais c'est super beau ce que t'as écrit !!! » Ben, je sais pas, ça m'est venu tout seul... »

Et on se retrouve avec des petites pépites, touchantes, délirantes, pleines d'imagination.

- Je ne trempe plus ma plume dans l'encrier, je laisse mon stylo glisser sur le papier glacé. Une chaleur soudaine m'envahit. Quel plaisir d'écrire. Je trace vite quelques phrases de peur que ne s'envolent mes pensées, fugitifs oiseaux.

- Un jour d'ennui où rien ne me semblait intéressant j'ai voulu sur une vieille feuille décrier cette lassitude. Au fil des phrases les pensées se sont faites plus précises, comme une histoire oubliée qui ressurgissait. Depuis j'écris tous les jours pour le bonheur de raconter.

- J'ai plaisir à écrire tout au long de l'année
Autant en atelier que seul en poésie.

Si le thème m'inspire je peux lors m'évader
Dans un texte baroque rempli de frénésie
Autour de moi chacun s'adonne à sa tâche
Avec tout le sérieux que confère l'objet.

Certains écrivent vite d'autres à l'arrache
D'un style très sérieux ou parfois imagé.

Quand j'écris, le temps s'arrête et m'appartient. Là est le plus grand plaisir de l'écriture, pas

un plaisir solitaire, car nous ne sommes pas plus seuls en lisant qu'en écrivant. Nous rencontrons une multitude réelle ou imaginaire et surtout des personnages qui, au bout de quelques lignes, nous habitent et nous précèdent.
Ecrire, c'est découvrir et faire découvrir. C'est l'aventure.

Comité des fêtes

En cette fin d'année 2021, nous avons organisé notre fête de Noël avec son désormais traditionnel Marché sous Les Halles de Lagnes.

Vu le contexte sanitaire nous avons suivi le protocole en vigueur, pass sanitaire obligatoire pour pénétrer dans l'enceinte du marché et masque obligatoire également, avec contrôle à l'entrée.

Toujours **le goûter offert aux enfants** avec ses surprises ainsi que le **vin chaud et châtaignes grillées** offerts pour les parents comme chaque année pour un moment convivial totalement gratuit, dans l'esprit de Noël.

Ce fut l'occasion de se retrouver et de partager tous ensemble malgré ces temps difficiles.

Le **père Noël** était bien entendu présent avec sa monture, il a pu prendre de nombreuses photos avec les enfants et le club photo de Lagnes.

Les stands du comité des fêtes avec ses huîtres et son vin blanc avec des nouveautés cette année, la vente de champagne, de la bière de Noël mais également de plats chaud réconfortants, hot dogs et la tartiflette du comité faite par notre Fabrice national, un régal.



La vie associative



De **nombreux exposants** encore cette année, pour tous les goûts avec le boucher de lagnes, fraîchement installé dans le village et qui a tenu à participer, le boulanger de lagnes et de Saint Antoine, un fromager, du miel et de l'huile d'olive bien de chez nous avec notre producteur local, Clément BON.

Des stands de décorations de Noël et autres, des bijoux, en bois et artisanaux, des tableaux, du tricot, du crochet, de l'artisanat local, des santons...

Des **stands associatifs** avec le club photo et l'amicale des sapeurs-pompiers de L'Isle sur la Sorgue avec leur vente de calendriers.

Des **associations écologiques** également présentes pour sensibiliser sur la mise en place de composteurs collectifs et l'association Otary mettant à disposition leur collecteur de mégots.

Une **tombola** exceptionnelle encore cette année avec de nombreux lots à couper le souffle.

Un énorme merci aux commerçants de lagnes et alentours ainsi qu'aux artisans locaux qui ont encore été très généreux.

Le public a encore une fois répondu présent dans le respect des règles sanitaires mais dans la convivialité et dans l'esprit de Noël car pour nous c'est ça la magie de Noël, chaque année le père Noël et ses lutins essaient de faire en sorte d'offrir à tout le monde un moment magique. Merci à la mairie pour son soutien,

et à nos membres qui ont tout donné pour que ce soit parfait. Rendez-vous l'année prochaine pour encore d'autres moments magiques.

Attention Des changements importants à noter pour 2022 :

Le barbecue républicain se fera le 13 juillet au soir et se conclura avec l'orchestre SHARM.

La fête votive change également à partir de cette année, elle déroulera désormais du **vendredi 22 juillet au lundi 25 juillet** et non plus du samedi au mardi comme c'était le cas avant.

Vendredi 22 : orchestre PUZZLE

Samedi 23 : orchestre PAUL SELMER

Dimanche 24 : REPAS et soirée dansante toutes danses et années 80 animée par DJ CONQUISTADOR

Lundi 25 : orchestre COCKTAIL DE NUIT



Tribune : Espace d'expression de l'opposition

L'opposition se fait l'écho de certains Lagnois sur les sujets suivants :

Urbanisation : "Habitat éco-participatif" : la réunion d'information de septembre n'a pas eu lieu ! Pourquoi ? Où en est le projet ?

Insécurité et incivilités : l'installation de vidéo surveillance dans le village serait à envisager comme dans d'autres communes.

Malgré la difficulté d'exercer dans des locaux dépourvus de fibre le dernier médecin s'est enfin installé ! Après les demandes des riverains concernant le problème de circulation dans la rue du Portail Rouge et de notre insistance auprès de Monsieur le Maire, un sens unique sera installé, ce qui rendra la circulation plus aisée.

Nos prochaines revendications pour 2022 :

▼ Propreté du village : mise en place de corbeille de ville, enlèvement des encombrants plus fréquents, cache-container

▼ Qualité de vie dans notre village: pose de bancs, abri bus du centre village, passage piétons plus nombreux, installation des panneaux "vigilance voisin", embellissement et fleurissement du village, panneau d'information, installation d'un marché nocturne en été.

"Lagnes Autrement" vous souhaite un Joyeux NÖEL et une Bonne Année 2022 ainsi qu'à votre famille.

Annuaire des professionnels



Pour vos travaux et autres services, pensez à faire appel aux entreprises, commerçants et artisans lagois !

ALIMENTATION

Camion Pizza chez Jean-Charles

Le mardi et jeudi soir place de la Mairie 06 10 38 15 61

Boucherie Garcia's 305 rte du Stade 04 13 39 96 68

Producteur jus de raisin

Karim RIMAN 9, Clos de la Grange 06 07 96 30 07

Le Four de St Antoine

Dépôt de pain Place de la Fontaine 04 90 24 59 35

Les Abeilles de Katy - Produits de la ruche

Catherine COLOMBINI, apicultrice 185, ch. Du Cou 06 10 87 47 74

ANIMATION

Animation son et lumière (mariages, C.E., anniversaires...)

Les Apaches, Lionel BRIFFA 1561, route de l'Isle 04 90 20 17 73

ARCHITECTURE

SCHIPPERS Architecture 744 ch de la Bastide Vieille 06 38 82 05 25

ASSURANCES

GROUPAMA 70, rue de la République 04 90 20 20 42

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine 21, place de la Fontaine 04 90 20 30 33

Auberge de Lagnes 114, rue de la République 04 90 20 38 30

Le Monde à sa porte : brasserie, pizzeria, glacier
117, Centre Tertiaire 09 67 04 92 58

BEAUTE - BIEN-ETRE

G. Make Up Maquillage à domicile 06 21 63 52 32

Salon de coiffure **TÊTE EN L'HAIR** 19, rue de la République 06 20 45 62 26

MASSAGE AYURVEDIQUE - Soins tête/visage à Lagnes ou à domicile

Catherine ROUHAUD 06 73 47 72 64

BROCANTE ANTIQUITES/DÉCORATION

Le Mas de Curebourg 2778, D901 vers L'Isle/Sorgue 04 90 20 30 06

Mas de Flore 28, traverse du Jujubier 04 90 20 37 96

Confidences Provence - Création bougies artisanales

Julie FLITI 97 ch de la Galère 06 78 97 59 42

Décoration Meubles & Lampes

Laurence HUGUES 3444 route D901 06 16 52 98 71

CAVE A VINS

Domaine TOURBILLON 101 rte D24 vers Fontaine 04 90 38 01 62

CHAUFFAGE

Yvan BAUD 60 rue Jardinière 06 85 75 00 58

CLIMATISATION

Entreprise HERRERA 521, chemin du Coudignac 04 90 21 53 14

Jean-Paul AUDIBERT 688 rte D100a 06 24 94 84 39

COACHING

Coach de Vie

Véronique COPPIN 22 rue des Santolines 06 73 08 22 76

COMBUSTIBLES

SILVESTRE/MOURIC 2031, D24 vers Fontaine 04 90 20 31 82

COMMUNICATION-GRAPHISME

L'ATELIER 445 atelier445.com 06 99 21 26 28

DESIGN D'ESPACE

ATELIER 2D Céline DERONNE 06 78 48 32 43

ELECTRICITE - AUTOMATISME

APELEC 562, route de l'Isle 06 15 12 22 72

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DELAHAYE Multiservice Habitat 908, chemin du Gourgas 06 65 49 58 16

EQUITATION

Haras de Lagnes 7, chemin des Fours 06 13 52 00 39

FERRONNERIE - MENUISERIE METALLIQUE - SERRURERIE

Art Metalworker Ch. de la Bastide Vieille 04 90 20 30 09

Gilles DAVID 1193, D900 vers Petit-Palais 04 90 38 59 04

Tayeb FLITI 97, Ch. De la Galère 06 98 05 00 56

Jean-François EYGRIER 1970, route de Robion 06 33 20 83 16

Atelier MCH - Métal Création Habitat

06 47 85 66 62

FORMATION - COURS PARTICULIERS - STAGES

C.V.F Cours particuliers de mathématiques

Christophe CORTASSE Les Loubières 07 84 00 12 85

Cours de dessin, guitare, percussions, chant

Peter LEDEILMEYER 478 chemin du Long Pont 04 90 20 39 98

SESAME/SESAME SANTÉ Formation professionnelle Inter et Intra Entreprises

Luc JEAN 04 32 61 02 33

GESTION DE PATRIMOINE

Pelican Consulting 467, route de l'Isle 04 90 72 33 52

GRAVAS ET CHAUX

Les Chaux de la Tour D901 04 90 20 31 28

INFORMATIQUE

Installation, maintenance

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

IMMOBILIER

Soleil de Provence immobilier

56 rue de la République 04 90 21 15 37

ADC- Diagnostic Immobilier

Rudy BOREL 424 rte D100a 06 33 37 39 26

Bastides Luberon Immobilier - Isabelle CHÊNE et Mélanie DALMASSO

129 rue de la République 04 90 38 54 48

MAÇONNERIE

Alain BRUN - Pierre sèche 336 rte D100A 06 07 59 49 49

Jean-Pierre COLOMBINI 185, chemin du Cou 04 90 20 28 81

Jacques GAILLARD 1021, chemin de Jullian 04 90 20 35 33

SOULET SARL 324, route de Robion 04 90 20 39 34

Philippe TORRECILLAS 107 route D100a 04 90 20 87 77

MENUISERIE-EBENISTERIE

Robert BONETTO 801, chemin du Cou 06 84 22 16 22

ÉBÉNISTERIE POVEDA 791, chemin du Cou 06 18 82 34 31

Joël PEYTIER 423, chemin du Coudignac 04 90 20 39 66

MULTISERVICES

Arrosage-Fertilisation-Maintenance-Entretien piscines-Petits travaux

Gabriel BONNEUIL 52, rue Jardinière 06 33 11 18 60

Travaux intérieurs

Jean-François RUSSO 215, route de Robion 06 01 95 74 77

Garde Meubles-Location box

Jean-Louis VERGER 561 A chemin du Cou 06 47 50 33 15

Tous services à domicile

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

NETTOYAGE

Clean Corporation 117 allée du centre tertiaire 09 83 59 26 04

NOTAIRES

Étude TASSY-KELCHER/NARDINI 110, lot. Les Oliviers 04 90 20 30 44

ORTHOPHISTE

Anaïs PECOUT Patio St Joseph 07 64 10 11 82

PAYSAGISTES

Jean-Luc DOUZON Les Grès 04 90 33 80 32

Les Jardins de la Bastide 842, D100A 04 90 20 22 99

PEINTURE

Jean-Pierre PEZIERE 219, chemin des Moulins 04 90 20 39 48

ANTHONY PEINTURE 06 60 48 86 33

Emilie DEVAUX - Peinture décorative 06 87 25 39 61

PERETTI Embellissement 3 place de la Fontaine 06 65 23 26 31

PEPINIERISTES

Vincent OUVIER 1844, D901 vers L'Isle/Sorgue 04 90 20 30 29

Pépinières Viticoles de France

2025, D901 vers L'Isle/Sorgue 04 90 20 20 00

PHOTOGRAPHE

Mylène ROUBAUD ©Lisou 465 ch sous les Ribes 06 75 23 08 71

PLOMBERIE

Jean-Paul AUDIBERT	688 route D100a	06 24 94 84 39
Yvan BAUD	60 rue Jardinière	06 85 75 00 58
CLARETON Nicolas	2645 Rte D901	06 47 73 25 13

SANTÉ

PÔLE MEDICAL	235 route du stade	
• MEDECINE GENERALE		
Sophie ARNTZ	RDV doctolib.fr	04 90 94 75 00
• CABINET CARDIOLOGIE		
Najet El KSOURI	www.maiia.com	07 78 17 15 78
• CABINET INFIRMIER		
Catherine AUDIDIER		06 10 63 18 24
Céline BEDAT		06 45 38 22 33
• CABINET KINÉ-METHODE MÉZIERES		
Marie-Claire THORENS		06 14 21 61 33
• CABINET OSTEOPATHE	Charlotte DAVID	06 61 58 11 10
ORTHOPHISTE	Anaïs PECOUT	07 64 10 11 82
PHARMACIE	235 route du stade	04 90 20 30 85
INFIRMIERS		
François LOUYER	117 allée du Centre Tertiaire	04 90 38 31 49
OSTÉOPATHES		
Cabinet FLAVIEN/TEYSSÉDRE	181, rue de la République	04 90 20 27 23
Philippe PERONNET	568, chemin du Cou	06 82 28 06 66

PSYCHANALYSTE

Hélène GUIEN	87, ch. du Four à Chaux	06 42 63 19 25
--------------	-------------------------	----------------

SECURITE

VOL ET FEU Luc BAGNOL	847, chemin du Riotord	04 90 20 34 37
------------------------------	------------------------	----------------

SOLUTIONS GESTION D'ENTREPRISES

RH Paies Formations Conseils	982 chemin De St Jean	06 37 10 67 09
-------------------------------------	-----------------------	----------------

EXTERNALYS Solutions administratives pour entreprises et entrepreneurs

	117 allée du Centre Tertiaire	04 84 47 02 12
--	-------------------------------	----------------

Location d'espace de travail, bureaux partagés, domiciliation d'entreprise

M.D. BLATGE	117 allée du Centre Tertiaire	04 84 36 50 06
-------------	-------------------------------	----------------

TAXI

HELLO TAXI 84	Stationnement rue de la République	06 23 12 44 71
----------------------	------------------------------------	----------------

TERRASSEMENT

Jean-Pierre DINGLI	182, allée des Tilleuls	04 90 20 33 70
---------------------------	-------------------------	----------------

Blas NAVARRO	2735, route de Robion	04 90 21 16 81
---------------------	-----------------------	----------------

TERRES ET EMAUX

SOLARGIL	70, D24 vers Fontaine	04 90 20 28 76
-----------------	-----------------------	----------------

TRAVAUX AGRICOLES

EURL GTA - David GRILLI	325 ch de la Tour de Sabran	06 65 65 32 72
--------------------------------	-----------------------------	----------------

Pierre PAPOT-LIBERAL	203 D 24 vers Fontaine	04 90 20 21 50
-----------------------------	------------------------	----------------

Pour toute modification ou inscription nouvelle,
contacter le secrétariat de la Mairie.

Hébergements

HÔTEL

LE MAS DES GRES ***	1651, route D901	04 90 20 32 85
----------------------------	------------------	----------------

CROVARA Nina et Thierry

CHAMBRES D'HÔTES

LA COUR DES SENS	225, route D24	06 21 63 58 22
-------------------------	----------------	----------------

CHEVALIER Florence

MAISON FLORENCE	2778, route D901	04 90 20 30 06
------------------------	------------------	----------------

DEGRUGILLIER Florence et David

LE CHANT DES SORGUES	83, ch. de la Coutelière	04 90 20 29 16
-----------------------------	--------------------------	----------------

ECHIVARD Marie-Christine

MAS DU GRAND JONQUIER	1198, route D900	04 90 20 90 13
------------------------------	------------------	----------------

FICHTEL Ina et Thomas

SOUS L'OLIVIER	997B, route D900	06 38 86 26 94
-----------------------	------------------	----------------

GOUIN Julien

LA PASTORALE	1345, route D24	04 90 20 25 18
---------------------	-----------------	----------------

MARCONNET Eliane et Gérard

LA CAPUCINE	331, ch. de la Capucine	06 14 20 22 73
--------------------	-------------------------	----------------

NUNEZ MARTIN Jean-Paul

LES DEUX ANGES	1895, route D24	06 26 61 07 82
-----------------------	-----------------	----------------

ROCCHI romain

CHEZ CECILE	492, route de l'Isle	04 90 20 27 66
--------------------	----------------------	----------------

TRAMIER Cécile

GÎTES ET MEUBLES DE TOURISME

THE PANORAMIC HOUSE	86, rue des Remparts	06 17 25 65 84
----------------------------	----------------------	----------------

ASSEMAT Christophe

LE CLOS DES BAINS	365, ch. des Ballardes	04 90 21 18 53
--------------------------	------------------------	----------------

BAGNOL Laurent

LES GÎTES DU ROCHER DU PIÉ	558, ch des Esclargades	06 85 33 83 47
-----------------------------------	-------------------------	----------------

BARBIER Christian

BON Nadine	893, ch. des Moulins	04 90 20 23 12
-------------------	----------------------	----------------

BRIFFA Manuela	1561 route de l'Isle	06 16 30 11 98
-----------------------	----------------------	----------------

GÎTE LE LAURIER	145, rue du Portail Rouge	06 84 62 26 52
------------------------	---------------------------	----------------

BRUEMMER Amanda

GÎTE DU MAS DES ETANGS	3448, route D901	06 16 07 18 32
-------------------------------	------------------	----------------

CASTELLO Raymond MIE Catherine

LA BASTIDE DU SOLEIL	183, ch. de la Capucine	04 90 20 29 85
-----------------------------	-------------------------	----------------

CAUDEN Nicole

LA COUR DES SENS	255, route D24	04 90 24 50 45
-------------------------	----------------	----------------

CHEVALIER Florence et Jacques

GÎTES DES LOUBIÈRES	279, ch. des Loubières	04 90 20 30 49
----------------------------	------------------------	----------------

CORTASSE Monique et Guy

CUREL Joël	75, ch. Du Gourgas	04 90 20 30 43
-------------------	--------------------	----------------

LA MAISON ROSE	10 Pl. du Bataillet	06 81 59 15 12
-----------------------	---------------------	----------------

DELANNOY Vanina

DUPIN Philippe	229, route de l'Isle	06 64 98 93 18
-----------------------	----------------------	----------------

MAS SOUS LES RIBES	193, ch. sous les Ribes	04 90 20 25 63
---------------------------	-------------------------	----------------

DUPLAN Frédéric

DURAND Jean	581, route du Stade	04 91 71 96 36
--------------------	---------------------	----------------

FOURCROY Roger	350, route de Robion	06 84 85 28 13
-----------------------	----------------------	----------------

JACQUIER Sabine	181, rue de la République	06 25 83 24 53
------------------------	---------------------------	----------------

LA LIBELLULE VERTE	160, ch. Des Fours	04 90 20 36 22
---------------------------	--------------------	----------------

GACHON Patrick

LE SUD	1061D, route D24	06 07 83 31 34
---------------	------------------	----------------

GAUTHIER Simone

LE DOMAINE DE SAMANGO	3446, route D901	06 07 08 17 67
------------------------------	------------------	----------------

HENTSCH Sabine

Longbottom David	431, ch. du Coudignac	
-------------------------	-----------------------	--

	dalongbottom@btinternet.com	
--	-----------------------------	--

LA CONTREE DES SORGUES	1257, route D99	06 21 56 44 80
-------------------------------	-----------------	----------------

MARTIN Valérie

MASARAH	504, ch. sous les Beaumes	04 90 38 54 88
----------------	---------------------------	----------------

MEEUS-REINQUIN Josie

MICHIE Patricia	12, pl. du Bataillet	06 72 45 36 03
------------------------	----------------------	----------------

OWENS Marianne	5, Clos de la Grange	06 84 93 22 68
-----------------------	----------------------	----------------

PAPOT-LIBERAL Pierre	203, route D24	04 90 20 21 50
-----------------------------	----------------	----------------

PHAM Bao-Son	70, ch. du Riotord	06 88 51 53 49
---------------------	--------------------	----------------

MAS DES CHARDONS	562, route de l'Isle	06 13 65 68 31
-------------------------	----------------------	----------------

PEREZ Lucien

LE CLOS AU FIL DE L'EAU		
--------------------------------	--	--

HALLE François	209, rue de la République	06 87 85 02 94
-----------------------	---------------------------	----------------

REGNIER Eric	1987, route de Robion	06 72 61 74 13
---------------------	-----------------------	----------------

LES OLIVIERS	531, route du Stade	04 90 20 21 02
---------------------	---------------------	----------------

REYNAUD Nathalie

REYNAUD Robert	645, route du Stade	04 90 20 37 61
-----------------------	---------------------	----------------

SMITH Isabelle	495, ch. sous les Beaumes	04 90 20 20 17
-----------------------	---------------------------	----------------

SCHWERDEL André	162 rue des Santolines	04 90 47 59 23
------------------------	------------------------	----------------

LE MAS DU JULLIAN	1040, ch. de St Jean	04 90 38 33 57
--------------------------	----------------------	----------------

TESTANIERE Paul

TOINON Jacqueline	523, ch. Des Ballardes	06 11 02 59 81
--------------------------	------------------------	----------------

ENTRE LES DEUX CERISIERS	951, ch. Du Long Pont	04 90 38 39 46
---------------------------------	-----------------------	----------------

VAN DE VELDE Christiane

WHALEY Pénélope	79, rue Serpentine	44(0) 78 87 77 69 89
------------------------	--------------------	----------------------

CAMPINGS		
-----------------	--	--

LA COUTELIERE****	2765, route D24	04 90 20 33 97
--------------------------	-----------------	----------------

DESERABLE André

AIRE NATURELLE LA FOLIE	1500, rte de Robion	04 90 20 20 02
--------------------------------	---------------------	----------------

FLORENT Dominique

Merci de bien vouloir contacter la Mairie pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste.



MAIRIE DE LAGNES

Tél. 04 90 20 30 19 - Fax : 04 90 20 26 24

E-mail : accueil@lagnes.fr - Site : www.lagnes.fr